

14 SEPTEMBRE 1926

En douze mois le Canada aura traversé deux élections générales. C'est une tourmente. Si du moins les Canadiens y trouvaient leur compte! L'Action française s'intéresse particulièrement à la part d'influence que le vote du 14 septembre peut apporter aux gens de sa race.

L'Action française croit que la Confédération a été basée sur l'existence de deux éléments ethniques, les Canadiens français et les Anglo-canadiens. L'Action française se plaît à proclamer que la Confédération ne saurait se maintenir sans demeurer fidèle à cette origine, sans conserver à ces peuples différents tous les droits, tous les avantages que la lettre et l'esprit de la Constitution de 1867 leur garantit aux points de vue religieux, langue, instruction publique.

C'est à force d'intelligence, de dévouement, de luttes, que les nations conservent leur caractère distinctif. Les Canadiens ont vérifié à leurs dépens la justesse de cette observation. La liberté se prend; elle se garde. Les Canadiens français doivent devenir des maîtres dans tous les domaines. Ils doivent exercer partout une influence notable. Puisque politique il y a, puisque le système parlementaire est à la base de notre vie publique, puisque l'action politique exerce un empire considérable sur les destinées de notre pays, les Canadiens français doivent jouer dans la politique un rôle de premier plan.

A la Chambre des Communes il faut des députés canadiens-français capables, à l'occasion, de maintenir l'esprit de la Confédération, sauvegarder au Canada les droits de la minorité française et catholique. Que les électeurs canadiens-français, dans tous les comtés où la chose est possible, élisent un des leurs. Qu'ils choisissent des Canadiens français qui les honorent et les servent par leur intelligence et leur connaissance des intérêts de leur race, par leur caractère et leur dignité de vie.

L'AIDE INTELLECTUELLE ET MORALE AUX CULTIVATEURS

*« Le paysan survit aux civilisations.
Quand il peut s'enraciner et croître à
l'aise, sa descendance finit par submerger
les foules instables. »*

Lucien ROMIER. ¹

Gérin-Lajoie se préoccupait, dès 1860, de notre exode rural. Il y voyait un affaiblissement de la santé sociale car le paysan devenu citadin ne trouvait plus dans la ville la garantie de sauvegarde que la vie champêtre offrait à sa vertu. Intimement associée à la vie paroissiale, la famille rurale avait pour centre extérieur l'église du village dont la voix des clochers pleins de ciel scandait la vie. Le culte public et l'homélie de la chaire alimentaient ses croyances. Les affections et les joies du mariage chrétien protégeaient son foyer contre des doctrines hostiles à la vie. Et les âpres mais sains labeurs agricoles l'immunisaient contre les déperditions morales qu'entraînent le mécontentement de son sort et l'appétence des situations nouvelles. Ni la presse ni la villégiature n'apportaient à l'homme des champs l'invite des cinémas et des salles de danse.

A cette époque, au-delà de 80% des nôtres vivaient à la campagne et le tableau que l'on se fait de leur existence aux maternités généreuses, dans le paysage enchanteur de nos plaines, de nos vallons et de nos rives, a le charme prenant d'une évocation biblique. Depuis, il s'est passé bien des choses, dont le revirement du rapport de la population rurale à la population totale qui

¹ *Explication de notre temps*, p. 36.

est tombé à 44% en 1921. Cette nouvelle situation de fait oblige ceux qu'intéresse le bien commun à se demander par quels moyens sera mise en échec la dépopulation de nos campagnes. C'est, chez nous, le plus important aspect de la question sociale. L'individualisme libéral, tel que synthétisé par Renouvier, et la sociologie déterministe dont l'oracle est Durkheim, résoudraient vite cette question : pour celui-ci, les individus sont captés par une collectivité en progrès incessant, en train de se parfaire d'elle-même jusqu'à la divinisation ; pour celui-là, la société n'est qu'une abstraction et les individus seuls comptent. Tous les deux, qui admettent, en pratique, le *laissez faire et laissez passer* du libéralisme économique, concluent qu'il n'y a rien à tenter. Les sociologues catholiques, en acceptant les enseignements de l'Eglise, se soucient de la justice générale. Ils reconnaissent que l'Etat, l'association et l'individu apportent leur élément de solution sous forme d'aide politique, économique et professionnelle. Tout comme l'émigration, l'exode rural est rangé par le philosophe dans un ordre de faits beaucoup plus importants : ces déplacements de population sont essentiellement des cas de modification de société. C'est ce phénomène qui fera de telle agglomération humaine, laquelle en raison de son histoire et de la géographie est rurale et le devrait demeurer, une collectivité urbaine et industrielle au grand dam de sa destinée totale. Si des idéologues² opinent que ces changements s'opèrent fatalement, la scolastique leur assigne comme cause efficiente principale, la volonté.³ C'est elle qui pousse les hommes, indivi-

² Th. Ribot, *L'hérédité psychologique*, p. 122 ; H. Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, t. I, XXIII-XXIV.

³ R. P. Schwalm, *Philosophie sociale*, t. I, art. IV, p. 43.

duellement et collectivement, à la réalisation des fins qui dans l'ordre de la conception sont d'abord perçues par l'intelligence. Problème d'intelligence que la question de l'exode rural. Veut-on réagir là-contre? Donnons aux populations une claire notion de leur bien général et munissons-les d'oeuvres qui les aideront dans la poursuite de leur fin.

* * *

L'aide intellectuelle leur sera fournie d'abord par l'école primaire. On a beaucoup écrit sur les réformes qu'elle requiert. On les peut résumer en disant qu'il ne faut pas trop demander à l'école élémentaire mais lui demander seulement du bon. La parole de M^{gr} Ross prouve que les améliorations réclamées étaient légitimes. « Si nous ne sommes pas aveugles sur ce qui se passe, écrivait-il à son clergé,⁴ et si nous croyons sincèrement à la nécessité de conserver une classe agricole, il faut prendre les moyens de réagir contre un courant tellement fort que personne n'ose tenter de l'enrayer. Nous avons une société de colonisation qui fait du bon travail; mais à quoi servirait de coloniser de nouvelles terres si notre système d'éducation tend à dépeupler les terres habitées. Il y a sans doute d'autres causes à cette désertion du travail de la terre, mais il faut admettre que notre système d'instruction, surtout si on en accentue les défauts, entre pour beaucoup en ligne de compte parmi ces causes. Et alors notre devoir est de remédier à ce mal dans la mesure de nos forces. »

L'école primaire remplira d'autant mieux son rôle auprès des cultivateurs qu'elle sera plus ruralisée. Elle

⁴ Circulaire du 13 octobre 1920.

est le prolongement d'une famille paysanne. Les parents comptent sur elle pour donner à leurs enfants l'instruction et l'éducation générale essentielles à leur vie future. Logiquement, l'école de campagne doit s'adapter au milieu rural. C'est le sens commun qui le lui prescrit. Il lui faut inspirer à ses élèves l'amour du sol et le respect de la profession agricole, en les persuadant que ce travail n'est agréable et rémunérateur ensemble que s'il est fait intelligemment. N'est-ce pas une question de justice élémentaire que l'école rende aux cultivateurs leurs fils plus aptes à vivre dans la carrière agricole? Elle y tend par sa méthode d'enseignement.

Qui réclame un programme rural pour la petite école du « rang » commet un anachronisme. Ce programme existe. Il ne reste plus qu'à l'appliquer en l'interprétant selon l'esprit qui vivifie. « L'école primaire, lit-on dans *l'Enseignement primaire*,⁵ ne peut ni ne veut se soustraire à la tâche qui lui incombe. C'est pourquoi, depuis une vingtaine d'années, les programmes d'études officiels ont mis de plus en plus l'agriculture en honneur à l'école; c'est pourquoi les manuels de classe, livres de lecture et grammaires ont été largement ruralisés en y introduisant nombre de morceaux et de textes se rapportant aux beautés de la vie des champs, à la noblesse de la profession agricole; c'est pourquoi, depuis un quart de siècle et plus, *l'Enseignement primaire* fournit au personnel enseignant chaque mois, des dictées, problèmes, rédactions, leçons de choses se rapportant à la vie rurale. Il y a une douzaine d'années, nous avons même publié un supplément, *l'Ecole rurale*, entièrement consacré à la cause de l'agriculture dans l'école et la

⁵ Fascicule d'octobre 1924.

famille. Et, depuis ce temps, notre revue n'a jamais cessé de prêcher par la théorie et la pratique la nécessité de parler d'agriculture à l'école primaire. »

« Et ceux qui ont été appelés par le Comité catholique à rédiger les programmes d'études n'ont pas oublié que l'école primaire, sans entrer sur le terrain de la spécialisation qui n'est pas de son domaine, doit prêter un concours constant à la vie familiale, dans l'espèce la profession agricole. Dans le nouveau programme mis en vigueur en septembre 1923, avec le concours des inspecteurs d'écoles, l'enseignement de l'agriculture est obligatoire à partir de la troisième année (le cours primaire élémentaire comprend six années) et dès le cours préparatoire, ainsi qu'à la première et la deuxième années, sous le titre d'*Exercices de pensée et de langage*, les choses et les idées de la vie rurale sont étudiées méthodiquement. »

Le cours primaire complémentaire, comprenant les 7ème et 8ème années, possède dans les écoles de garçons une *Section agricole* qui occupe une partie importante des heures de classe. Dans les écoles de filles, le cours primaire élémentaire comporte, en plus de l'agriculture, un programme d'enseignement ménager, à partir de la 3ème année, lequel devient obligatoire au cours primaire complémentaire, sous le titre de *Section ménagère*. Ce programme, commissaires et inspecteurs scolaires, doivent voir à son exécution intégrale. Il y va de nos intérêts supérieurs et s'il est un domaine où il ne faut pas se résigner aux compromis, c'est bien en matière d'éducation. Tel que conçu, il tend, s'il n'est pas lettre morte, encore une fois, à créer une atmosphère rurale. C'est cela que signifie ruraliser un enseignement. A ce

point de vue, programme et manuels ne sont que des moyens.

L'enseignement technique de l'agriculture n'est point un remède adéquat au mal grandissant de l'horreur de la terre. A l'école primaire, il doit revêtir un autre caractère. Cette question a été théoriquement tranchée par des hommes compétents. Même la Belgique, où cet enseignement est en si grand honneur, a exclu l'enseignement par le livre. On vise à donner surtout une *éducation agricole*. « Il suffit,⁶ dit Lonay, que l'atmosphère de nos écoles rurales soit rendue agricole mais sainement agricole; qu'il y règne une atmosphère qui développe chez les enfants le sentiment de la noblesse du travail agricole, des charmes de la vie des champs, de la productivité de l'agriculture progressive soutenue par les institutions agricoles de tout genre... Tout l'enseignement et toute l'éducation imprégnée de notions répondant aux besoins sociaux et économiques des populations champêtres: c'est ainsi, ce nous semble, que doit être entendu ce que l'on a cru pouvoir appeler l'enseignement agricole à l'école primaire. » Un manuel, même excellent, lu en classe ou appris par coeur, peut inspirer tout autre chose que l'amour de la glèbe. C'est le coeur qu'il faut toucher; c'est un état d'esprit qu'il faut former chez l'élève. D'ailleurs toutes les matières y peuvent contribuer. On a tort d'en croire quelques-unes neutres ou inaptes à transmettre un sentiment. Nous ne pensons pas qu'il est indifférent à l'écolier, que les problèmes ou les exercices lexicographiques sur lesquels il s'acharne, lui parlent de son pays ou de la nation voisine, d'agriculture ou de fonctionarisme, de travail

⁶ Cité à la page 148 des *Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique*.

ou de frivolité. Les pédagogues savent tous que les matières les plus indifférentes de prime abord peuvent servir à la formation de l'écolier. Dans le sens que nous indiquons, l'on a fait chez nous des efforts louables qu'il s'agit d'accentuer.

La valeur de l'école correspond à la valeur du maître. Aussi le nouveau programme a-t-il établi que « dans les écoles normales de filles, la *Section ménagère* de l'école complémentaire est obligatoire et il en est de même de la *Section agricole* pour les garçons. Le *Bureau central des Examineurs catholiques*, ayant fait sien le programme des écoles normales, toutes les personnes qui désirent se présenter aux examens du dit Bureau, doivent suivre soit la *Section ménagère* (filles) soit la *Section agricole* ⁷ (garçons). »

Si les auteurs de ce régime scolaire et de ce programme d'études ont raison d'être fiers ils conçoivent aisément la difficulté de sa mise en opération efficace. ⁸ Négligence, apathie, insouciance, étroitesse de vues, culte du moindre effort, que d'obstacles peuvent s'interposer entre l'ordre officiel et l'exécution générale! Pour remédier à ces maux, il importerait de compléter l'organisation actuelle. Rendons-nous à l'évidence: les enfants quittent trop tôt l'école rurale. Aux jeunes agriculteurs qui voudraient parfaire leurs études, des écoles d'hiver pour les paysans de 15 à 25 ans, telles que fonctionnant

⁷ *L'enseignement primaire*, novembre 1924.

⁸ M. J.-A. Paquin, inspecteur d'écoles, a émis le voeu suivant: « Enfin, pour assurer intégralement la mise à exécution de cette nouvelle orientation des études dans les écoles de campagne, et en obtenir des résultats pratiques et durables, la nomination d'un directeur de l'enseignement agricole s'impose de même que la continuation des cours abrégés d'agriculture, cours de vacances, aux inspecteurs d'écoles. » Cf. *Le terroir*, mai 1924, *Problème d'actualité*.

au Danemark et en Allemagne, seraient d'incalculable utilité. Ainsi, quels ne seraient pas les bienfaits des services d'écoles moyennes d'agriculture, ouvertes durant les vacances, pour institutrices et instituteurs ruraux? ⁹ Leur compétence mieux adaptée à leur fonction les ferait prendre conscience des répercussions lointaines de leur enseignement. Ils en deviendraient plus fiers et partant ils seraient moins tentés de venir postuler des emplois dans les villes. Leur coopération serait acquise à la fondation d'oeuvres post-scolaires dont nos campagnes sont si tristement privées. Le rôle de l'instituteur ouvert aux préoccupations élevées devient un apostolat. En présence de son utilité sociale, pédants, imbéciles, ignares et snobs, seraient moins enclins à mésestimer l'action du maître d'école, qui reste, humble et incompris, le frère cadet du professeur savantissime et de l'universitaire en toge.

* * *

À l'aide intellectuelle qui suppose persévérance devra s'ajouter l'aide morale. Personne n'ignore les Semaines sociales. Or, il reste à accomplir une oeuvre de dévouement analogue, les Semaines sociales rurales, que la France doit à Philippe de Las-Cases ¹⁰, appelé sur les hauts plateaux des Causses, le « jeune apôtre des Cévennes ». En voici le fonctionnement. Les ambulants de l'action sociale se réunissent à la campagne, consacrant leurs journées à des causeries familières ou à des enquêtes sur place et leurs soirées à des réunions plénières. On

⁹ Cette suggestion a été faite par M. Georges Bouchard, agronome. Cf. *Le domaine rural canadien*, page 251 seq. *La propriété*, (*Semaine sociale* de Sherbrooke, 1924).

¹⁰ Georges Maze-Sencier. *Les vies sociales*, p. 207.

y jette les bases des oeuvres sociales pratiques et possibles. Les Semaines ont pour objet d'expliquer aux populations rurales tous les bienfaits qu'elles pourraient obtenir de l'association.

En mettant à contribution les notables et les dirigeants d'une localité ou d'une région, prêtres et laïques, ces Semaines opèreraient un rapprochement entre des bonnes volontés qui s'ignorent. Etudes et causeries feraient se rencontrer des hommes qui souvent n'attendent que d'être moins esseulés pour faire un peu de bien. Ce serait un premier et heureux résultat pour les conférenciers. Quant aux auditeurs, leur intelligence se serait élevée au-dessus des morbidités de l'affreux journal jaune. D'aucuns, d'une intelligence plus saine et d'une âme où le dévouement n'est pas impossible, seconderaient, une fois retournés dans leur milieu respectif, le prêtre ou le professionnel. S'uniraient ainsi pour le meilleur intérêt collectif les ruraux qui peuvent former une élite. Sous l'impulsion de quelques chefs de file et d'un groupe de citoyens unanimes sur des vérités primordiales, que de besogne s'accomplirait à la campagne en dépit de l'apathie stérilisante des affreux bourgeois!

On pourrait établir en chaque village des bibliothèques paroissiales où des livres bien choisis prémuniraient les paysans, surtout les jeunes, contre l'ennui, la monotonie et l'isolement de la vie rurale trop passivement vécue. Le goût de la lecture se développant, les gros bourgs et les chefs-lieux pourraient fonder un journal ou vivifier celui qu'ils possèdent déjà. Nous croyons que notre province n'a pas encore utilisé au maximum la puissance que représente la presse rurale au point de vue économique et national. Elle ne le sera que dans la mesure où l'on aura mis de la diligence à fonder des

oeuvres — cercles de la Jeunesse catholique, cercles de fermières, sections de la Société Saint-Jean-Baptiste, syndicats professionnels, groupements coopératifs, etc., — qui, à l'occasion, peuvent facilement devenir d'habiles propagandistes du bon journal. Tous ces organismes sont nécessaires à la campagne qu'assiègent les clubs et les chevaleries exotiques, dont les adeptes dans les villages constituent une masse inerte qu'aucun levain ne peut soulever au-dessus des cloaques de la platitude.

Quand les oeuvres d'aide intellectuelle et morale lanceront les mêmes mots d'ordre et coopéreront pour développer un état d'esprit, où doit figurer plus de fierté, les classes rurales souffriront de moins d'instabilité. Jusqu'à l'aspect physique de nos campagnes qui reflètera dans l'architecture paysanne et le bon goût des intérieurs, la volonté d'un peuple à jamais enraciné dans la glèbe.

Plus que le retour à la terre, souvent impossible, toujours difficile, c'est l'attachement à la terre qu'il faut prêcher. Le tract, la conférence, le livre, voilà des moyens de propagande. Elle réclame les services de nos intellectuels et de nos écrivains : conférenciers qui iront par « nos champs et nos rives » convaincre de rester et de tenir ceux dont le mirage menace de faire des Canadiens errants ; poètes qui chanteront la beauté auguste de la terre ; géographes qui diront comme il faut les aimer nos paysages laurentiens que les labeurs séculaires ont humanisés ; historiens qui, tentés par les vastes synthèses, écriront l'histoire du paysan canadien-français ou celle de notre clergé rural, bâtisseur d'églises et fondateur de villages.

Mais concluons ces considérations sur une question

très vaste et qui est le centre vers quoi converge toute l'organisation de notre vie ethnique. L'aide aux classes rurales doit être intellectuelle et morale d'abord. Elle rendra plus efficace l'aide politique et économique dont le rôle est complémentaire et supplétif. Et n'oublions jamais que le concours de toutes nos énergies est nécessaire si nous ne voulons pas que s'affaiblisse ou se taise la joyeuse villanelle qui monte des blés, au crépuscule des soirs d'août.

Hermas BASTIEN.

SANCTI THOMAE AQUINATIS, Doctoris Angelici, Or-

dinis Praedicatorum, In metaphysicam Aristotelis commentaria. Cura et studio P. Fr. M.-R. Cathala, Altera Editio attente recognita, Taurini-Italia. — Ex officina Libraria Marietti anno 1820, nunc Marii E. Marietti Sanctae Sedis Apostolicae condita, S. R. Cong. et Archiepiscopi Taurinensis Typographi. MCMXXXI.

Science, Philosophie, Théologie: voilà trois ordres de connaissances humaines qui doivent vivre en harmonie, parce qu'ils reflètent des aspects divers d'une seule et même vérité éternelle. La Philosophie a eu ses ennemis; elle en possède encore dans ceux qui se moquent de cette vieille arriérée. « Petit ou grand, chacun veut donner son coup de pied à cette pauvre métaphysique hors d'âge. » Et voilà que le Père Cathala réédite le commentaire de saint Thomas sur la métaphysique! Le cardinal Lorenzelli l'en félicite. Toujours, il faut combattre le matérialisme, le positivisme, le pragmatisme, et que sais-je encore? — Et puis quelle édition! Les tableaux synoptiques sont merveilleusement faits. D'un seul regard, vous avez toute la doctrine du stagyrite et de l'Ange de l'école. P. P.

BUCOLIQUES ¹

Il me semble que ce mot de *Bucoliques* rend bien le caractère général des poèmes que Madame Blanche Lamontagne-Beauregard vient de réunir en gerbe. Elle a choisi un autre titre: *La Moisson Nouvelle*. C'était son affaire. Mais c'est aussi la mienne de dire que ce dernier n'est pas très heureux. N'est-il pas vague et bien rebattu? Puisque l'occasion s'en présente, je me demande pourquoi nos poètes surtout ne se préoccupent pas davantage d'élire pour leurs ouvrages de beaux et rares vocables. Un bon sonnet vaut un poème. Peut-être aussi un titre distingué et vraiment original. En art, rien n'est indifférent. Ce n'est pas se montrer superficiel que d'attacher de la valeur à un titre. Mistral et d'autres en ont dit la vertu. Quand il sort du banal, quand il est approprié, l'on s'arrête en le lisant ou en l'entendant. S'il a un charme réel, il dispose l'esprit en faveur de ce qu'il annonce. L'imagination travaille dessus, elle se sent inclinée vers une oeuvre parée d'un nom de grâce. Tableaux, parfums et poèmes réclament des titres courts et enchanteurs, où se révèle et se reflète leur âme.

Le recueil dont nous parlons est un ensemble de bucoliques, presque d'un bout à l'autre. L'inspiration générale en est terrienne. Notre sol, notre nature, notre ciel, nos saisons, nos grèves et nos fleuves, nos maisons éparses dans la campagne, nos types de paysans et de marins, voilà la matière où l'auteur puise le sujet de ses chants. De presque tous, des meilleurs certainement.

¹ *La Moisson Nouvelle*, par Blanche Lamontagne-Beauregard, Bibliothèque de l'Action Française, Montréal, 1926.

Car, il lui arrive d'interrompre ses jeux rustiques et divins pour accorder sa lyre à des thèmes héroïques. *Paulo majora canamus*. Se sent-elle bien à l'aise dans ces hautes sphères? J'en doute. Non que Madame Lamontagne-Beauregard n'admire avec sincérité les grandes figures de notre passé. Mais l'admiration patriotique n'engendre pas forcément l'enthousiasme poétique. Il y a quelque chose de tendu, de factice dans ces pièces. Elles relèvent des « poèmes de circonstance » qu'aucun artiste ne réussit. Même le sublime Beethoven a échoué dans ces sortes de compositions, où il n'y a guère à louer que l'intention. Le génie obéit à des lois capricieuses. Evénements mémorables ou grands personnages de l'histoire n'ont pas toujours le don d'éveiller en lui le dieu. Notre poétesse verse aussi parfois dans l'invective. Je me réfère aux pièces intitulées : *l'Artiste* et *Au Vulgaire*. L'on est un peu surpris d'entendre cet oiseau pousser ces cris aigus. Ils ne changeront pas le monde. Les hommes, dans leurs grandes masses, seront toujours plus portés vers les plaisirs des sens ou vers la recherche de l'argent que sollicités par un pur idéal. Que les poètes et les penseurs se résignent. Ils seront toujours des isolés, et on les appréciera plus ou moins de leur vivant. Mais l'avenir leur offrira des compensations, car la postérité est juste, en somme. Laisser quatre vers qui chantent dans la mémoire des hommes, ce n'est pas rien. Ne trouvent-ils pas, du reste, à se bercer eux-mêmes à leurs propres cantilènes un plaisir qui les dédommage de l'oubli universel? Laissons le monde à ses folies. Les jouissances de l'art sont pures; elles suffisent à enivrer une existence humaine. Ceux qui en poursuivent d'autres sont vraiment bien à plaindre. A quoi bon leur jeter l'anathème?

Madame Lamontagne-Beauregard est elle-même, quand elle quitte ces domaines où elle s'était un peu égarée, et qu'elle redescend parmi les champs, au bord des grèves, et qu'elle écoute battre le coeur innombrable de la nature. C'est beaucoup de se connaître. L'on se cultive et se développe alors dans la ligne de ses facultés. Autrement l'on risque de dépenser en vain un beau talent. Je ne crois pas me tromper en disant que notre poétesse a l'âme foncièrement paysanne et primitive; elle est faite pour chanter notre terre sous tous ses aspects. Elle la comprend et elle l'aime. Elle l'aime d'abord: c'est pourquoi elle l'interprète si bien. Je voudrais qu'elle se spécialisât de plus en plus dans le sens de cette disposition, tout-à-fait remarquable chez elle. Elle nous donnera peut-être le livre espéré, — un poème complet de la nature et de la vie campagnarde. Nous n'attendons pas moins de celle que j'appellerai un rossignol de nos bocages.

Henri D'ARLES.

TECHNIQUE, revue industrielle, Montréal, 1926.

Tel est le nom d'une revue bilingue qui paraît tous les deux mois et qui en est à son quatrième fascicule. Comme son nom l'indique, elle se propose les arts industriels comme sphère d'activité. Elle veut être, à en juger par les sommaires, un organe de vulgarisation technique, de direction scientifique et de rapprochement entre le public qui s'intéresse au mouvement déclenché par les progrès de nos écoles techniques et les spécialistes qui sortent de ces institutions ou qui y enseignent.

Cette publication souhaite aider à l'ascension vers la supériorité technique. Se rattachant à une préoccupation vitale, nous lui souhaitons large diffusion.

H. B.

LE MOT MENTALITÉ

Au mot *barbarisme*, le dictionnaire dit : « mot forgé dans une langue où il n'existe pas ». Or, que l'on parcoure tous les dictionnaires français, les plus anciens comme les plus récents, l'on y cherchera en vain : *mentalité*. C'est donc un mot forgé de toutes pièces. Aucune autorité linguistique n'a osé lui donner droit de cité. Si du moins il venait directement du latin, l'on serait excusable dans une certaine mesure de l'employer ; il figurerait parmi les *latinismes*, en attendant son incorporation définitive au dictionnaire. Mais le latin ne l'a pas, ni rien d'approchant. L'on passe aux grands écrivains d'inventer des mots. Et l'on relèverait, ça et là, dans l'oeuvre de Chateaubriand par exemple, tels vocables qui ne se trouvent pas dans nos lexiques. Encore faut-il que ces créations soient conformes au génie de notre langue, qu'elles aient des affinités réelles avec notre richesse verbale, qu'elles combrent une lacune et qu'elles soient empreintes d'une vraie beauté. Le français étant une langue vivante, il est tout indiqué qu'il doit subir la loi d'une juste évolution. Mais seuls les grands artistes ont la mission de travailler, dans des limites précises, à son renouvellement ; seuls, ils savent choisir, parmi les vocables qui montent de l'âme populaire, — l'une des grandes sources du langage, — ceux dont la frappe est digne de leurs aînés. Laissons-leur le soin délicat de filtrer cet apport, et de trier, parmi tout cet amas de scories, quelques pièces d'or fin. Le mot *mentalité* n'a aucun titre à être rangé dans la catégorie de ces vocables d'exception. Il est un bâtard pur et simple. Il n'a rien de ce qui s'appelle la trouvaille verbale. Au-

cun lien de parenté ne le rattache au génie de notre langue. Il n'est pas issu de notre mère latine. Je défie de le trouver chez nos grands écrivains du passé. Il ne répond à aucun besoin, puisque nous avons: *état d'âme* ou *disposition d'esprit*, qui rend très bien ce qu'on veut lui faire dire. Et il a une physionomie affreuse et baroque. Il ne reste qu'à prononcer *l'exclusive* contre cet intrus, qui a déjà fait trop de ravages, en France et chez nous, Léon Bloy écrivait: « Quand je lis le mot *mentalité*, tout courage m'abandonne, je suis un homme fichu. »¹ — Partageons l'horreur de ce très grand artiste pour ce vocable effrayant, en gardant toutefois le courage de l'éliminer à jamais de notre beau parler.

Henri D'ARLES.

POUR PERSÉVÉRER (Conseils aux retraits), par le
P. Archambault, S. J.

L'auteur de ce petit livre de 162 pp. fut chez nous l'âme et l'inspirateur des « retraites fermées », dont il continue de diriger l'une des maisons à Manrèse de Québec. Voici qu'il vient de condenser en quelques pages d'agréable lecture, toute une série de conseils pratiques, à l'usage des retraits, descendus du Thabor pour reprendre le chemin de la plaine. Ces conseils seront lus avec grand profit par tous les chrétiens qui tiennent en quelque estime la vie spirituelle. Ce n'est pas tout que les « Retraites fermées » soient pour chaque groupe, un succès de trois jours, le temps qu'elles durent. Pour qu'elles restent, chez nous, les « forteresses du catholicisme », il faut que les retraits persévèrent, qu'ils incorporent, pour ainsi dire, à notre vie publique, leurs viriles résolutions de catholiques militants. Le petit livre du Père Archambault les aidera dans ce rude, mais nécessaire labeur.

¹ Léon Bloy, par René Martineau, p. 96.

L'ÉCOLE DES HÉROS

La jeunesse catholique est invitée à vivre l'année qui passe et se terminera le 21 juin 1927, sous le signe de l'héroïsme surnaturel. Ce sera l'année « aloysienne » du nom de Louis (*Aloysius*) de Gonzague, qui, avec Stanislas de Kostka, fêtera dans le ciel, le deuxième centenaire de sa canonisation. L'Eglise a voulu que cet anniversaire fût célébré, avec ce grand sens pratique qui n'appartient qu'à elle. Non seulement l'on exaltera le souvenir des jeunes saints héroïques et l'on vulgarisera leur histoire; mais toute la jeunesse de l'univers catholique sera appelée à signer un programme de vie chrétienne. C'est donc un écho du cri de l'Évangile qui nous arrive: *Adolescens, tibi dico, surge*. On convie les jeunes à l'école des héros.

Notre jeunesse se doit d'adhérer au mouvement. Que le mot d'ordre vienne de l'Eglise, est à peine trop dire. Il vient de Rome, d'un comité d'éducateurs présidé par le cardinal vicaire de Sa Sainteté qui l'a transmis à tous les chefs de diocèse. C'est sur des feuilles fournies par le Comité romain que les jeunes catholiques apposeront leurs signatures et c'est en hommage au Saint-Père qu'elles seront offertes. L'appel prend ainsi un caractère qui exige une fervente réponse. Le point de vue de l'Eglise se prend de plus haut que la terre. Entre ses directions et les besoins du monde, il y a toujours concordance rigoureuse. Elle demeure l'écho éveillé de la grande voix des Prophètes, redresseurs de foi et de mœurs suscités par Dieu. Si, tout un an, l'Eglise veut dresser devant les jeunes catholiques du monde entier, la stature héroïque de deux jeunes saints, c'est qu'à la jeu-

nesse actuelle rien n'est plus nécessaire que ce spectacle de force morale.

* * *

Parmi les articles du « Programme de vie », il en est de fondamentaux, comme celui de « rester inébranlable dans la foi catholique en dépit de l'infidélité et de la défection des autres ». Pareil engagement n'est pas superflu, même en notre pays. Le péril de la foi, il existe, chez nous, pour la jeunesse qui lit, étudie, atteint ou aspire à la culture et qu'on appelle quelquefois la jeunesse lettrée. On l'a trop dit pour qu'il soit maintenant impertinent de le répéter, il existe aussi, ce péril, pour ceux de nos jeunes gens qui vont compléter leurs études dans les universités européennes. Serait-ce pour cette jeunesse temps perdu que de scruter les titres de la foi à subjuguier son intelligence et à diriger sa vie ? Quand on appartient à une élite et qu'on est fatalement déterminé à une influence sur le public, il est faux tout d'abord que le problème de la croyance soit une affaire strictement individuelle. Que l'on prenne parti ou que l'on se confine à la plus froide neutralité, dans un cas comme dans l'autre, si la foi catholique est la vérité et l'unique vérité, ce sont des principes essentiels à la vie du monde que l'on défend, que l'on combat ou que l'on trahit. Aux jeunes incrédules, s'il devait s'en trouver et qui voulussent propager leur incrédulité, un peuple catholique a le droit de faire observer que le rejet de la foi implique tout de même quelques conséquences. Pour grave qu'en soit le mot, c'est proprement remettre en question tout ce que l'on appelle la civilisation occidentale ; c'est tourner le dos à une expérience de 2,000 ans et pour quelle téméraire aventure ? Pour conduire la vie

de l'homme individuel et la vie du monde d'après des systèmes d'idées variables que les faits ont cruellement démentis, qu'aucune expérience décisive, en tout cas, n'a encore consacrés. Quel sujet de réflexion pour des esprits qui, malgré leur misère, ont gardé de la probité ! Un catholique ne peut devenir incrédule qu'en déclarant périmée la fécondité du catholicisme. Et quand Léon XIII affirme « qu'un des signes de la mission divine de l'Eglise c'est qu'elle seule offre une suprême et efficace garantie à la droite vie temporelle des peuples », comment ne pas admirer que l'on puisse opposer son démenti au grand Pape de génie et n'en pas moins demeurer serein ?

Lié à ce premier article du « Programme de vie », un autre, tout aussi important, se lit comme suit : « Nous considérons comme un devoir et un honneur d'acquérir une culture intellectuelle catholique, une connaissance plus approfondie de notre religion ». De cet engagement, non plus, qui s'attaque à un mal si canadien, l'on ne voudra contester l'opportunité. Il nous plaît parfois de nous dénommer le « peuple le plus catholique du monde ». Et l'affirmation contient une grande part de vérité, pour un ensemble privilégié de traditions et de moeurs, d'institutions privées et publiques, qui composent à notre peuple une physionomie originale où se détache en relief la forte empreinte de l'Eglise. Et ce ne sont point nos classes populaires qui se privent d'être catholiques jusque dans l'esprit, par la possession de la vérité religieuse. En dépit d'un enseignement qu'il faut peut-être déplorer ¹ et d'une éducation familiale qui, là-

¹ Bien des causes, sans doute, expliquent la répugnance de notre jeunesse lettrée et de notre monde professionnel pour la science religieuse. Que, dans l'enseignement secondaire, par exem-

même, a baissé, c'est encore chez le peuple que subsiste le plus intégralement le sens chrétien, sans héréditaire, appuyé sur un résidu de doctrine que n'ont cessé de maintenir la tradition de la famille et l'enseignement du prêtre. Où baisse le sens chrétien, c'est plus l'on monte chez nous dans les classes bourgeoises et professionnelles, parce que, là, nul parallélisme n'existe entre la culture religieuse et l'autre. L'on a passé à la culture secondaire et même universitaire sans dépasser la primaire pour la connaissance du catéchisme. Incontestablement depuis quelques années, nous avons avancé d'un bon pas dans le progrès intellectuel. Nous avons fait effort pour nous mieux outiller; d'importants

ple, les collégiens, sauf exception, se passionnent pour toutes les matières du programme, sauf le catéchisme ou l'apologétique, voilà qui pose, à coup sûr, un gros problème pédagogique, problème qui préoccupe, nous le savons, un bon nombre de nos éducateurs les plus avertis et qu'ils estiment d'une importance plus grave que l'addition d'un peu de chimie ou de mathématiques au programme général. Mais, parmi les causes qui éloignent des études religieuses, ne faudrait-il pas faire entrer l'imperfection pédagogique de nos catéchismes scolaires? Qui n'a pas vu, une fois dans sa vie, un pauvre petit élève de 7 à 10 ans se torturant le cerveau et la mémoire pour s'assimiler trois à quatre réponses hérissées d'abstractions, faites de mots techniques et savants, étrangers ou presque tous au vocabulaire d'un enfant, ne sait pas quel épouvantail ces rébus peuvent dresser devant l'intelligence des petits écoliers. Personne ne fera difficulté d'admettre que toute autre matière enseignée à l'aide de pareils textes ne pourrait former que des dégoûtés. Croit-on que l'enseignement du catéchisme soit spécialement protégé contre d'aussi fatales conséquences? Nous ne méconnaissons pas les louables efforts que l'on a faits pour simplifier quelque peu ces textes, à l'usage des tout-petits, pas plus que nous ne méconnaissons les difficultés d'une telle simplification. Mais faut-il désespérer de mettre l'enseignement religieux à la portée de l'enfance? Répliquer que l'enseignement du maître, l'emploi de tableaux ou d'images corrigent ici le manuel, n'est pas résoudre la difficulté. Les enfants ne s'en bourrent pas moins l'esprit de formules inintelligibles pour eux; et un enseignement aussi antipédagogique ne peut être que très propre à dégoûter de la science religieuse pour le reste de la vie.

foyers de science ont été fondés ou développés; un plus grand nombre d'esprits se sont adonnés à l'étude et à la recherche. Quels ont été, en tout cela, les gains de la science religieuse? Quel auditoire aurait chance de réunir un professeur de théologie abordant les problèmes religieux avec tout le prestige du savoir?

Pour n'être pas injuste, nous voulons nous rappeler que le cours d'apologétique du Gésu sut grouper, il y a quelques années, un auditoire presque considérable. D'excellente augure serait aussi le nombre croissant de laïcs qui fréquentent à l'Université de Montréal les cours de la faculté de philosophie. Des observateurs aperçoivent, dans ce mouvement, une préoccupation plus éveillée des grands problèmes de la vie humaine. Par cette « allée des philosophes », l'on s'engagerait enfin dans la haute avenue qui mène à la science de Dieu. Ainsi, dans ces derniers temps, des laïcs encore auraient fait un véritable succès de librairie à la petite édition de poche de Saint Thomas d'Aquin.

Dieu veuille que ces nouveaux signes n'aient rien de trompeur et que, pour l'honneur de notre foi et de notre culture tout court, meure enfin, dans notre pays, le déplorable préjugé qui a fait, de la science religieuse, un synonyme de science ennuyeuse. Nos « professionnels » se dépouilleront alors de ce dégoût ou de cette indifférence, poussés si loin, qu'aujourd'hui on les voit venir à la messe, les mains vides, rebutés par la simple lecture d'un « Paroissien ». Les jeunes gens de collège qui s'éprennent d'histoire, de littérature, de chimie, de mathématiques, et voire de métaphysique, en viendront, sans doute, à se demander, par quel caprice ou quelle déformation mentale, la science de Dieu, c'est-à-dire la

science du premier et du plus haut intelligible ne les intéresse point.

Mais s'ils ont opté pour la foi et ont appliqué leur intelligence à en pénétrer les substantielles vérités, ils auront à peine besoin de signer, pourrait-on penser, le cinquième article du « Programme de vie » : « Nous voulons enfin, dans nos rapports avec le prochain, garder toujours la manière catholique ». N'y a-t-il pas là quelque engagement surérogatoire ? Qu'est-ce donc que la foi et que son empire sur la vie humaine si, contre le croyant, il faut encore prendre ce surplus de précautions ? Et pourtant la précaution est sage pour qui n'oublie point les conditions du monde moderne. Pour trop de catholiques n'y a-t-il pas une manière de se comporter, en public, qui n'a rien de catholique ? Le monde n'offre plus cette magnifique unité morale où tout s'ordonnait sous la même loi divine, où la vie privée et la vie officielle ne s'opposaient point comme deux compartiments. Dans l'athéisme et l'amoralisme actuels, le catholique qui ose porter sa foi jusque dans la vie publique, a souvent l'impression d'être le fidèle qui sort de l'église, tenant à la main son cierge allumé. Aussi bien quelle tendance à se dédoubler ! On peut dire que c'est aujourd'hui la grande épreuve du catholicisme que ses fils n'osent point paraître ce qu'ils sont. Ils veulent être de leur temps, comme ils disent, se plier aux exigences du milieu, de la vie sociale, et, plus que tout, se parer du panache obsesseur de l'« esprit large ». Singulière largeur d'esprit ou d'idée qui consiste à minimiser sa foi, à baisser l'altitude de son âme ! Comment ne voit-on pas qu'un esprit a d'autant plus d'envergure qu'il est plus intègre et que ces prétendues idées larges ne sont au fond que des idées étroites et rétrécis-

santes? La vérité catholique n'a pas besoin de se diminuer pour se faire accepter, où que ce soit. Il lui suffit de paraître ce qu'elle est, pleinement soi-même, inséparable par conséquent du courage et de la charité qui partout imposent le respect.

La jeunesse qui gardera la « manière catholique », saura donc que, s'il est des contacts inévitables, dans un pays comme le nôtre, il est aussi des lieux, des sociétés et particulièrement des clubs neutres, où un catholique ne s'introduit qu'en perdant le respect de soi-même et des autres. Croyant, nul n'a le droit de ne le point paraître partout. C'est en portant, jusque sur la place publique, leur cierge allumé, que les catholiques enlèveront au monde son air lugubre de cathédrale désaffectée.

* * *

Dans l'appel de l'Eglise, il y a toutefois qui vaut mieux que ce « Programme de vie », et c'est l'institution même de l'Année aloysienne, c'est-à-dire la longue contemplation, imposée à la jeunesse, d'un magnifique héroïsme. Aussi faut-il souhaiter que le glorieux centenaire suscite des biographies des jeunes saints comme le public d'aujourd'hui les aime. Ce public veut qu'on lui montre les héros dans les gloires du catholicisme. « La fade hagiographie ne nous convient plus », écrivait récemment M. Henry Bordeaux... ; « nous voulons voir le chemin saignant et non le poteau d'arrivée ». ² Pourquoi certaine forme de l'hagiographie contemporaine est-elle en train de conquérir le public même profane? Non parce qu'elle accommode les saints au goût mondain; mais parce que, dans le saint, elle s'applique à

² *Les Lettres*, août 1926.

faire voir, avant tout, le surhomme de la foi. Quelle gloire des panthéons laïcs peut prétendre de nos jours à l'immense popularité de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, pauvre Carmélite ignorée d'un couvent de province et morte à vingt-quatre ans? Mais, le mystère de Dieu mis à part, croit-on que la jeune moniale eût acquis une si étonnante renommée, sans les historiens qui, dans sa vie humble, ont su dégager la grande fleur héroïque?

De la fade hagiographie, est-il bien sûr que Louis-de-Gonzague et Stanislas de Kostka ne soient pas encore un peu victimes, le premier surtout? L'imagerie, les livres, la prédication nous en ont trop fait un saint en papier doré, douceâtre et bellâtre, moins enclin, devant le mal, à des révoltes viriles qu'à des pâmoisons féminines. Il y a autre chose dans la vie de ces « fils de famille » qui ont eu d'abord ce mérite, rare en ce temps-là comme aujourd'hui, de faire quelque chose de leur vie. Il faudrait le dire. Les saints ne sont pas seulement des êtres bienfaisants; ce sont par eux-mêmes des êtres séduisants. Il n'y a pas de saint où il n'y a pas de héros. Pour emprunter une définition des Tharaud, le saint « est le résultat d'une lutte héroïque pour se dépasser ». Sauf exception, comme dans le cas du martyr, ce héros ne l'est point d'une seule action ou d'une seule vertu. Plus encore que le génie, la sainteté est une longue patience. L'Église ne canonise personne qui n'ait pratiqué, et sur le mode héroïque, l'ensemble des vertus théologiques et morales, ce qui implique, contre soi-même et les puissances ennemies, les luttes les plus dures et les plus passionnantes. Mais qu'est-ce cela sinon la matière même du grand art et l'éternel sujet des plus beaux drames humains? Et comment donc l'hagiographie

serait-elle un genre ennuyeux, sinon par insuffisance ou par gaucherie de l'écrivain?

Héros de toutes les vertus, le saint excelle néanmoins dans l'une plus que l'autre, incapable, par les impuissances mêmes de son humanité, de cette plénitude ou de ce parfait équilibre moral que seul l'Homme-Dieu a pu réaliser. Louis de Gonzague et Stanislas de Kotska furent particulièrement les héros de la chasteté. Ainsi les offre-t-on à la jeunesse, fleuris du lis symbolique. Et c'est par où l'Eglise veut que, pendant cette Année aloysienne, ils soient spécialement admirés et imités, comme le dit nettement le 4e article du « Programme de vie chrétienne » : « Sachant qu'il n'y a pas de force d'âme véritable sans la victoire sur les passions, nous voulons, à l'exemple de saint Louis et de saint Stanislas, conserver intacte la pureté de nos âmes. »

La chasteté, condition de la force d'âme ! L'avis est à retenir pour les jeunes hommes qui aspirent à la vigoureuse personnalité. Une loi rationnelle et biologique subordonne le développement de toute vie à la coordination de ses éléments divers sous la gouverne de l'élément principal. Par quoi il faut entendre qu'il n'y a de puissance et de grandeur humaine que dans la suprématie de l'âme sur l'être corporel : ce qui implique l'importance de la chasteté et de sa merveilleuse discipline. La chasteté c'est le signe d'un ordre, ou mieux, c'en est le triomphe. Le jeune homme chaste, c'est le jeune homme harmonieux où toutes les puissances de vie, toutes les facultés se hiérarchisent selon leurs lois essentielles ; c'est le jeune homme en route vers l'intégrité primitive, alors que, fidèle encore à l'ordre divin, l'ancêtre de l'Eden incarnait dans le jeune univers, le plus bel équilibre de forces.

Que les jeunes catholiques qui ont la passion d'agir, réfléchissent à la valeur de la chasteté, vertu d'action. Puissance active, elle l'est au premier chef, non seulement, parce que, gardant ou faisant des êtres intègres, elle les garde ou les fait plus forts, plus aptes à donner d'eux-mêmes, mais aussi par la volonté d'ordre et de discipline qu'elle ne peut manquer d'inspirer. Tous ceux qui ont touché aux oeuvres d'action patriotique ou sociale, savent comme l'unité des intelligences et la cohésion des énergies sont choses difficiles à réaliser. L'émiettement et l'indiscipline sont le mal souverain des démocraties. Quoi de plus difficile que la cohérence des idées et des actes et le triomphe de l'ordre social, là où chacun peut s'instituer juge du bien commun et où les fins suprêmes de la société sont abandonnées aux risques d'un libre examen universel ! Mais voilà pour marquer leur rôle aux jeunes hommes des hautes disciplines morales. Celui qui aura fondé sa vie sur la suprématie des forces spirituelles, pourra-t-il n'être pas tout disposé à réaliser cette même souveraineté dans la vie de sa race et de son pays ? Sa propre conscience lui aura révélé la loi des vies puissantes. Et son labeur se prévaudra de cette suprême condition d'efficacité que, pour faire de l'ordre autour de soi, il faut d'abord en avoir fait au dedans de soi.

* * *

Ce sont là quelques profits que peut nous apporter l'Année aloysienne. L'extraordinaire fécondité de la sainteté ne pourra pas ne pas frapper les moins attentifs parmi les jeunes gens. En notre pays comme ailleurs, la jeunesse catholique se donne beaucoup de mouvement et de peine pour la défense de l'ordre chrétien. Il lui

arrivé parfois de douter elle-même de la fécondité de son labeur et les sceptiques ne manquent point qui lui demandent où mènent ses agitations. La jeunesse a-t-elle jamais réfléchi comme ces méfiances et ces doutes seraient vains si chacune de ses oeuvres comptait seulement un ou deux de ces remueurs de foules et de choses qu'on appelle des saints ?

Puisse cette année lui rappeler plus fortement la primauté de l'action surnaturelle dans toutes les entreprises humaines. Nul ne peut se flatter de servir longtemps ni bien les nobles causes, s'il n'a réalisé en soi la discipline intérieure où viennent s'appuyer, comme sur leur contrefort naturel, la persévérance et le désintéressement. A égalité d'intelligence et de savoir-faire, ce seront toujours les surnaturels qui serviront le mieux notre race et notre pays. Plus que les autres, ils disposent d'une vie robuste, débordante ; plus que les autres aussi, ils savent ordonner leur labeur et lui assigner des fins élevées.

Peut-être les jeunes gens feront-ils à leur tour des vœux au profit de leurs aînés dont volontiers ils trouvent à se plaindre, et non parfois sans quelque raison. Ils souhaiteront que cette Année aloysienne ait un prolongement. Ce ne sera pas tout d'avoir expédié au Saint-Père des recueils de signatures reliés en maroquin, aux armes flamboyantes du Canada français. Il faudra voir par quels moyens rendre ces signatures loyales à elles-mêmes. Ce sera l'heure de réfléchir à la nécessité des oeuvres de jeunesse et de leur accorder un peu mieux qu'un patronage officiel ou une bénédiction de passage.

Lionel GROULX, ptre.

LES BEAUX ARTS AU CANADA

Les arts ont-ils produit au Canada des oeuvres assez nombreuses et assez belles, pour que le temps soit venu d'en écrire l'histoire? M. Newton McTavish, un des « trusties » de la Galerie Nationale, l'a cru, et il a livré au public, à la fin de 1925, un fort volume, abondamment illustré, où il s'efforce de nous faire connaître surtout nos peintres et de fixer la courbe du mouvement artistique chez nous.

Des vingt-quatre chapitres que comptent ce livre, onze racontent les origines de l'art au Canada, font l'histoire des diverses associations fondées en vue d'encourager le goût du beau, analysent l'état d'esprit de notre public. Les treize autres sont une série de monographies des artistes les plus connus.

L'auteur, assez modeste pour reconnaître les insuffisances de son travail, étudie avec une clairvoyante sympathie les peintres et leurs oeuvres. Cela ne l'empêche pas de garder son franc-parler. On trouvera dans son livre bien des passages sans illusion sur le goût du public pour la peinture ou l'architecture: il admet cependant de grands progrès en ces dernières années.

M. McTavish a fait un très louable effort pour fixer l'histoire de l'art au Canada; nous croyons pourtant qu'il a eu plus de succès dans les courtes monographies qui terminent son volume. C'est ici une question d'appréciation personnelle, et l'auteur y est plus à l'aise que dans l'histoire. C'est que beaucoup de faits lui ont échappé. Si l'historien futur devra recourir à ce livre pour ne pas refaire inutilement l'histoire de l'art chez

les Canadiens de langue anglaise, il n'y trouvera presque rien au sujet des Canadiens de langue française. Sauf Philippe Hébert et M. Suzor-Côté, à qui l'on consacre quelques pages; les autres sont seulement nommés, et beaucoup sont omis. (Comment a-t-on pu traiter de la caricature et ignorer Henri Julien?)

Quand l'auteur, entreprenant une synthèse des arts, parle de littérature et de musique, il consacre une page à Calixa Lavallée, nomme Fréchette et Mme Albani, parmi les Canadiens français, et c'est tout; alors qu'il ne tarit pas au sujet des poètes de l'Ontario. Au fait, dans ce livre, la province-soeur apparaît comme le paradis des artistes et Toronto comme la Mecque: ce qui est manifestement exagéré.

Sous prétexte que les peintres primitifs du Québec n'ont pas eu d'influence sur nos arts, — ce qui est bien vite dit, et il néglige ainsi de Beaucourt, Dulongpré, Légaré, Falardeau, Plamondon, Hamel et Bourassa, — il fait commencer l'histoire de la peinture à Toronto avec Kane, et à Québec, avec Kreighoff, un Hollandais.

Que nos sculpteurs ne soient pas légion, ce n'est que trop vrai; raison de plus de n'en point négliger, parmi les nouveaux (Laliberté et Henri Hébert), et surtout parmi les Anciens. Je ne sais ce que M. Marius Barbeau et M. Ramsay Traquair peuvent penser d'un historien qui se contente d'une allusion aux sculpteurs sur bois du XVIIe et du XVIIIe siècle, dans la province de Québec. Un chapitre n'eût pas été de trop pour faire connaître au lecteur cet admirable mouvement.

Il faut dire la même chose de notre architecture. S'il est vrai, ainsi que l'affirme le professeur Carless de McGill, que notre architecture primitive l'emporte par le caractère sur l'architecture coloniale dont nos voi-

sins sont si fiers, M. McTavish aurait dû saisir l'occasion de le redire, afin d'en bien convaincre les amateurs d'art. Il est grand temps de pousser un peu à fond cette éducation, si nous voulons conserver les quelques reliques qui nous restent de ces temps déjà lointains. Nous ajoutons que parmi nos architectures modernes, l'église Notre-Dame de Montréal, — si caractéristique, — et la chapelle Notre-Dames-de-Lourdes, auraient mérité au moins une mention.

Il se peut que l'auteur ne pénètre pas souvent dans nos églises catholiques; autrement il se serait demandé s'il n'y a pas eu une école de peinture religieuse, en cette province, et même en déclarant cette école inexistante, il aurait découvert quelques peintres dignes d'attention.

N'insistons pas trop sur les insuffisances de ce volume déjà précieux. Il est probable que s'il eût été écrit par l'un des nôtres, c'est le mouvement anglo-canadien qui eut été ignoré. M. McTavish nous le révèle, sur bien des points, actif et fécond. Et il est possible qu'il ait raison de trouver à Toronto le foyer le plus vivant de travail artistique, du moins actuellement, quoiqu'il reconnaisse que Montréal possède les plus belles collections.

En tout cas, notre province ne peut pas opposer un groupe d'artistes aussi entreprenants que le *Groupe des Sept*, dont le chef fut Tom Thompson. Ces peintres du nord-Ontario peuvent exaspérer des amateurs timides, il reste que leurs oeuvres sont fortes et dénotent une tentative heureuse vers la fondation d'une école nationale de paysage.

Malgré donc les défauts de cet ouvrage — et je n'ai signalé que les principaux — il faut remercier M. McTavish de l'avoir publié. Il sera plus utile, à nous,

Canadiens français, qu'à ses propres compatriotes. Il déblaie une forêt où nous aurions eu peine à pénétrer. Le champ reste ouvert à l'historien futur, qui, ajoutant à ce résumé des activités artistiques de nos compatriotes anglo-saxons, le tableau de nos activités québécoises, fera une oeuvre définitive.

Louis DELIGNY.

LE QUÉBEC À OTTAWA.

Dans notre mot d'ordre du présent mois, nous revenons sur la grave affaire de notre représentation à Ottawa. C'est qu'elle est d'importance capitale, aussi longtemps que nous devons compter avec la politique et que nous vivons en confédération. Les profiteurs de la politique diront encore que c'est là faire montre d'étroit provincialisme. Il ne faut tout de même pas oublier cette vérité première, que la Confédération canadienne est une *alliance* et non une *fusion* de province; puis qu'au parlement fédéral, chaque député est élu par des électeurs de sa province et qu'il y représente les intérêts de sa province, tout autant pour le moins que les intérêts généraux de la Puissance. En outre les députés canadiens-français sont les seuls qui, au parlement fédéral, aient à protéger des intérêts (droits religieux et scolaires des minorités catholiques et françaises,; droits de leur langue, législation sociale) — intérêts dont l'importance morale dépasse de beaucoup tout autre intérêt politique ou économique.

En ces conditions, le mot n'est pas trop fort quand nous disons que diminuer volontairement nos effectifs à Ottawa, c'est trahir. Des étrangers peuvent devenir de précieux alliés,; mais, pour trouver de bons alliés, il faut d'abord représenter une force. Puis, il n'est nullement nécessaire de recruter ces alliés, dans notre province, aux dépens de notre coefficient électoral. En thèse générale, l'on n'est jamais si bien défendu que par soi-même. Il ne s'agit que de bien choisir nos députés.

Cessons de commettre des générosités que personne ne nous rend et qui n'ont que le mérite de nous rendre ridicules aux yeux des autres groupes si empressés à prendre tout ce qui leur appartient. Nos députés représentent une minorité à Ottawa. Une minorité a non seulement le droit, mais elle a le devoir de paraître avec toutes ses forces là où il lui importe de compter. Si les Canadiens français de tout le Canada se faisaient représenter à Ottawa, uniquement par des étrangers, cela équivaldrait à un suicide politique. Au dehors, l'on aurait le droit de nous appliquer l'épithète de « race sujette ». Partout où les Canadiens français négligent d'élire l'un des leurs, ils commettent la même faute et méritent la même flétrissure.

VOS DOCTRINES ?...*

Les doctrines que peut exprimer un jeune homme n'ont rien d'absolument personnel, ni d'irréremédiablement figé. Jusqu'à vingt ans, généralement, l'adolescent subit les doctrines de ses parents, de ses éducateurs, de ses amis, l'influence de ses lectures, de l'ambiance et du milieu où il grandit. Peu à peu, la réflexion, l'expérience, l'étude et les efforts personnels dégagent son esprit des clichés et des préjugés qui trop souvent paralysent son jugement.

A vingt-cinq ans, un jeune homme, soucieux de sa personnalité, commence à se former des convictions dans certains domaines de la pensée. Certes, elles pourront encore, se fortifier ou s'éteindre, se modifier ou se maintenir. Elles méritent, néanmoins, à cette époque, l'attention des adultes qui s'attardent à penser par eux-mêmes.

Aller, cependant, jusqu'à qualifier de doctrines l'ensemble des opinions d'un jeune homme, ce serait, à tout le moins, prématuré. D'autant plus que dans notre pays, sauf en matière religieuse, ils se comptent sur les doigts de la main les adultes capables de formuler de véritables

* L'auteur de cet article, M. Albert Lévesque, est né le 15 juillet 1900, à la Rivière-Ouelle, d'une excellente famille de souche paysanne. Il fit ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Pendant deux ans, il suivit les cours de la Faculté de droit à l'Université de Montréal, et fut aussi élève de l'École des Sciences sociales, économiques et politiques. Puis, il devint chef du service de publicité à la Société des Artisans Canadiens-français, poste qu'il échangeait au bout de deux ans, pour celui de gérant de la Librairie d'Action française, qu'il occupe depuis huit mois. Nos lecteurs connaissent bien M. Albert Lévesque, par la collaboration que, depuis quatre ans, il a donnée à la Revue.

doctrines, c'est-à-dire des conclusions justes, appuyées sur des principes indiscutables, soumises à l'épreuve d'un raisonnement sain, en harmonie avec la science et l'expérience, réalisables dans les conditions normales de la civilisation actuelle.

Nous n'avons donc pas la prétention d'exprimer ici la synthèse de *nos doctrines*, mais uniquement quelques-unes de nos *opinions* dont plusieurs peuvent équivaloir à des *convictions*. Sont-elles infailliblement justes? On se cabrerait, à bon droit, de nous l'entendre soutenir. Sont-elles absolument fausses? On nous accuserait légitimement d'impertinence si nous consentions à l'admettre. De toute façon, justes ou fausses, notre pensée actuelle n'a qu'une source; un esprit sincère; elle n'a qu'une ambition: servir la vérité; elle ne ressent qu'un besoin: se fortifier davantage dans une saine orientation, dût-elle, pour cette fin, subir les critiques loyales d'une intelligence supérieure et consentir aux modifications que pourront lui imposer les rayons de la vérité.

Il se peut que, malgré notre loyauté intellectuelle, nos opinions ne soient pas exactement celles de nos meilleurs amis. Qu'ils n'oublient pas cette remarque: nous ne prétendons nullement *proclamer* la vérité intégrale; nous essayons simplement de la *découvrir*. Pas plus qu'eux, nous ne croyons posséder l'apanage exclusif des vertus et l'intégrité suprême de la pensée. Chacun fournit sa collaboration à la communauté, suivant sa propre valeur et ses capacités individuelles. Il suffit: exprimons-nous.

* * *

Quelles sont nos convictions actuelles sur un seul pro-

blème : le problème national ? Voilà la réponse que nous désirons fournir à l'enquête de « l'Action française ».

Proclamer ici nos convictions religieuses, n'aurait rien de très original ni de méritoire. Le crédo catholique est surtout acte de volonté ; il constitue une doctrine immuable et infaillible ; acceptée dès notre naissance ; développée par l'éducation familiale, scolaire et paroissiale ; alimentée par les enseignements d'une merveilleuse organisation, l'Eglise ; et propagée autour de nous, par la plus puissante hiérarchie sociale : le clergé. Fils de catholique, n'avons-nous pas obligation et intérêt à vivre et mourir comme tel ?

Il y a bien aussi, le problème social. Mais, nos convictions, à ce point de vue, nous l'avouons simplement, ne sont pas encore entièrement établies. La part de la doctrine et des principes dans ce domaine est tellement soumise aux variations des circonstances, des milieux, des besoins et des conditions économiques, qu'il n'est peut-être pas imprudent, avant d'adhérer à telle théorie ou de formuler telle doctrine, de laisser à l'expérience le soin de justifier davantage nos préférences personnelles. Il semble incontestable que l'harmonie entre les groupes humains repose sur l'équilibre de leurs intérêts et la satisfaction de leurs besoins mutuels. Il s'ensuit que la psychologie sera un auxiliaire précieux en sociologie. Mais l'art psychologique n'a probablement pas de meilleur professeur que les choes intelligents entre les divers types humains, c'est-à-dire l'expérience de la vie. Attendons les rayons de cette lumière avant de formuler des préceptes.

Mais il est un problème auquel l'esprit du jeune laï que peut et doit s'intéresser plus immédiatement, dès l'écllosion de sa personnalité : c'est le problème national.

Si, au Canada français, le problème religieux bénéficie des privilèges que lui garantissent la forte tradition catholique de notre peuple, la puissante organisation sociale entièrement consacrée à sa solution et qui possède à cette fin des grâces d'état toutes spéciales, notre problème national est loin de s'appuyer sur les mêmes gages. Ici, pas de dogmes immuables ; de Pontife infaillible ; pas même de tradition suffisamment établie.

Le credo national de notre groupe ethnique vient à peine de se formuler et trop vaguement. A fortiori, reste-t-il à enseigner, à répandre et à imposer. Mais quelle peut bien être cette formule de notre doctrine nationale ? En termes plus précis, quelle est la patrie des Canadiens français ? De quelle nation font-ils partie ? Quelle est la hiérarchie de leurs devoirs nationaux ? Enfin, par quels moyens pourront-ils atteindre leur idéal suprême ? C'est là tout l'intérêt du problème. Et c'est à nous, presque exclusivement, laïques de notre génération, qu'il appartient de lui donner une juste solution. Toutefois, avant de répondre, pour le bénéfice du présent et de l'avenir, il est sage d'écouter la leçon du passé.

* * *

Nos ancêtres furent soumis à de lourdes épreuves. Nous avons déjà exprimé, ailleurs, les enseignements essentiels de leurs luttes. Nous répétons cette synthèse tant nous y voyons d'opportunité.

Dès le berceau, notre race a vu la forêt se dresser devant ses pas : elle a défriché.

Elle a vu les tribus iroquoises brandir les têtes sanglantes comme un drapeau de ralliement : elle a christianisé.

Elle a connu l'abandon, l'isolement et l'oubli : elle s'est résignée, s'est organisée et « se souvient ».

Plus tard, elle a subi la conquête : elle a décidé de survivre dans son intégrité.

Mais pour incarner sa résolution suprême, il fallait se river au sol, il fallait conserver la foi, la langue, les lois et les traditions : pendant cent cinquante ans, elle s'est employée à cette tâche, par la famille, l'école et la paroisse.

Des voisins ont fait miroiter à ses yeux l'étendard de l'indépendance : elle a manifesté sa loyauté.

Victime d'un régime d'union législative, ouvertement créé pour son anéantissement, elle a déjoué les tentatives jusqu'à les convertir en un moyen de salut.

Réduite à conclure un pacte confédératif pour rétablir l'équilibre du pays, elle a su se conformer aux étroites exigences de ses associés, tout en s'efforçant de sauvegarder l'essentiel de ses droits rigoureux.

Bref, durant trois cents ans, en toutes circonstances, devant les exigences du sol, de l'isolement, de la conquête, des luttes législatives et des organismes politiques, elle n'a suivi qu'une orientation : *survivre intégralement* avec toutes ses qualités distinctives ; elle n'a choisi qu'une tactique : *adapter ses énergies aux besoins de l'heure*.

Naguère encore, notre groupe a constaté que l'épanouissement définitif était loin d'être acquis. Jusque-là, deux organisations principales suffisaient à la lutte : la hiérarchie ecclésiastique et la hiérarchie parlementaire.

Mais autre temps, autres moeurs; autre temps, autres besoins; autres dangers, autres armes de salut.

Les modifications politiques de la confédération canadienne; les fréquentes interventions impérialistes; la rapidité du développement économique; la multiplication des problèmes épineux tels que l'immigration et l'émigration; l'industrie naissante et les besoins de l'ouvrier; le conflit des races et l'unité canadienne; l'établissement des nôtres dans les provinces-soeurs et les luttes scolaires qui devaient en surgir, etc., etc., voilà autant d'écueils nouveaux qui exigeaient des pilotes plus nombreux et mieux armés.

C'est à cette tâche ingrate que nos prédécesseurs se sont attachés. Ils ont mesuré combien la puissance de la solidarité et de l'union leur était nécessaire. Aussi, est-ce vers cette époque que notre groupe voit surgir, dans ses rangs, des associations de tous genres: sociétés patriotiques, associations ouvrières, oeuvres sociales, organismes économiques, mutualités d'assurance, syndicats catholiques et nationaux, ligue d'Action française, journalisme de doctrines, etc., etc.

En un mot, notre génération tente de ramasser ses énergies en quelques faisceaux vigoureux pour maintenir et développer toujours la personnalité distincte de notre groupe.

Mais au-dessus de l'objet particulier que poursuivent nos multiples organisations actuelles, quel phare de ralliement doit rayonner? C'est là que la leçon du passé nous impose la question du présent et de l'avenir.

* * *

Avons-nous, oui ou non, le devoir primordial de continuer l'oeuvre édiflée par les efforts de nos pères pour

la transmettre plus riche à nos enfants? Evidemment oui, si l'oeuvre ainsi accomplie est le fruit d'une saine inspiration, d'une méthode rationnelle et ne poursuit pas une fin chimérique. Or, telles sont les qualités qui caractérisent l'oeuvre de nos ancêtres.

En effet, qu'ont-ils fait pour nous jusqu'ici? Ils ont perpétué la race avec ses vertus particulières; agrandi le territoire, même depuis la conquête; constitué l'Etat; conservé la religion, la langue, les lois et les traditions, et la culture; ils ont créé l'histoire et se sont accordés sur une fin commune à poursuivre jusqu'au bout. En un mot, ils ont fondé la patrie, c'est-à-dire après la Nouvelle-France, le Canada français.

Quels sont les éléments constitutifs de la patrie? On les partage généralement sous trois chefs d'idées: éléments d'ordre physique, historique et moral.

Dans l'ordre physique, il faut énumérer *la race*, c'est-à-dire la communauté d'origine et de sang; le *territoire*, le lieu qui nous a vus naître et où reposent les ancêtres; l'*Etat*, l'ensemble des hommes soumis au même gouvernement, régis par les mêmes lois, partageant les mêmes avantages et les mêmes devoirs politiques.

Dans l'ordre historique, il appartient de considérer *la langue*, l'élément le plus vivace de toute nationalité, « le premier des droits pour les peuples et pour les individus, puisqu'il est le tour même de leur intelligence »; il faut aussi compter *les idées et les traditions* de la race, tradition intellectuelle et morale, car la patrie est cet héritage permanent où, dans tous les domaines, littéraire, artistique, scientifique, religieux, les descendants recueillent l'oeuvre de leurs pères, avec le vif souci de les égarer et de continuer leur tâche.

La religion, pour autant qu'elle entre dans la tradition nationale, est un des plus fermes fondements de la patrie. Une religion commune est le lien le plus étroit, le plus intime qui assure l'harmonie de pensée et d'action, de souvenir et d'idéal.

« Elle constitue, dit Gustave LeBon, le seul facteur qui puisse momentanément donner à un peuple une communauté absolue d'intérêts, de sentiments et de pensées. L'esprit religieux remplace ainsi d'un seul coup, ces lentes accumulations héréditaires, nécessaires pour former l'âme d'une nation. »

Enfin, *l'histoire*, car la patrie se constitue pour une large portion de son passé. L'histoire d'un peuple est comme une réserve de vie qui entretient son activité actuelle et garantit son avenir. L'histoire militaire, avec ses gestes héroïques, ses victoires et ses défaites; l'histoire religieuse, avec ses pèlerinages, ses reliques et ses sanctuaires; l'histoire parlementaire, avec ses luttes et ses étranges évolutions; l'histoire intime, enfin, avec ses chansons, ses contes, ses fêtes de famille, ses traditions et ses moeurs du terroir.

C'est dans l'ordre moral, peut-être, que la patrie comprend le plus de mysticisme et d'idéal.

Pour qu'il y ait une patrie, il faut, entre ses différentes parties, une fusion, un accord, qui résulte de la communauté d'idées, d'aspirations et d'ambitions; communauté d'idéal matériel d'abord, c'est-à-dire mêmes conceptions politiques et économiques de la vie, mêmes tendances, mêmes besoins. Mais surtout, communauté d'idéal moral. Ce qui achève de vivifier l'idée de la patrie, c'est l'amour des générations futures, c'est la préparation de l'avenir. « C'est le groupement de quelques millions d'hommes autour de deux ou trois idées

maîtresses, conçues et obéies comme la règle intérieure de leurs résolutions ». (Brunetière).

Ces idées constituent comme la quintessence, la raison suprême de la patrie et dessinent la physionomie morale de chacune d'elles.

Or, notre groupe ne possède-t-il pas à son crédit tous les éléments requis à la constitution d'une patrie naturelle, qu'il peut appeler Canada français?

Dans l'ordre physique d'abord, sommes-nous une race distincte? Possédons-nous un territoire commun? Obéissons-nous aux lois et aux hommes déterminés et choisis par notre propre volonté?

Dans l'ordre historique, avons-nous conservé notre idiome national, les traditions sacrées de nos ancêtres, la même foi catholique, la même histoire, la même culture?

Dans l'ordre moral enfin, possédons-nous la même communauté d'idéal, d'aspirations et d'ambitions, de conceptions et de besoins, et quelques idées maîtresses qui nous indiquent les routes de l'avenir « comme la règle intérieure de nos résolutions? » La question est résolue.

Nous n'avons pas le droit d'hésiter à le proclamer bien haut: le type canadien-français, trempé par trois siècles de luttes, s'est constitué une petite patrie dans la grande, et cette patrie, c'est le Canada français.

Mais le Canada français, jusqu'où s'étend-il? Quels groupes contient-il? Sans viser à la définition philosophique, le Canada français doit comprendre tout coin du sol canadien, où vit et grandit un groupe organisé de Canadiens français, soumis à leurs lois propres, puisant au même passé, attachés aux mêmes labeurs, soucieux des mêmes problèmes, épris des mêmes suprêmes aspira-

tions et soutenus par l'espoir de la même survivance nationale.

Tout groupe de nos frères ainsi normalement constitué, fait partie du giron national, appelé Canada français, et doit rester lui-même dans toute son intégrité. Renier son idéal propre pour adopter une personnalité composite, faite d'emprunts et d'alliances étrangères, serait un suicide devant les peuples et devant Dieu.

Puisque nos pères nous ont fondé une patrie, puisque cette patrie c'est le Canada français, notre premier devoir patriotique c'est d'aimer et de servir d'abord notre patrie, le Canada français. L'objet donc qui doit captiver l'ambition des nôtres, c'est la perpétuité suprême de leur sang, de leur foi, de leur idiome, de leur culture, de leurs traditions, de leurs lois, de leur histoire, de leur idéal moral ; c'est la réalisation complète de leur vouloir-vivre collectif sur le territoire conquis et conservé par les efforts des aïeux ; c'est la personnalité distincte d'un groupe ethnique obéissant aux lois et aux hommes déterminés et choisis par leur propre volonté ; c'est, en un mot, l'épanouissement intégral de leur être collectif, l'épanouissement de leur patrie et du peuple qui l'habite.

Cet objet doit constituer le credo national de notre groupe. Il doit devenir l'âme même de notre communauté.

« Une âme faite de communes traditions, écrivait naguère Mgr Paquet, une âme faite du culte des ancêtres, « du parfum des foyers, de la gloire des héros, des sciences « qui ornent l'esprit, des images qui enivrent les sens, des « croyances qui captivent le coeur, des richesses et des sonorités de la langue, de la noblesse des sentiments, de « l'idéalité des ambitions et des aspirations, de tout ce qui « relie entre eux les membres d'un même corps moral, d'une « même collectivité nationale. Cette âme n'est peut-être « pas immortelle ; mais si elle a conscience d'elle-même, si

« elle sait se nourrir de la sève du passé et puiser dans son « histoire et dans sa propre substance les principes élimi-
« nateurs de toute influence corruptrice, elle peut tendre de
« quelque manière à l'immortalité.

« L'Eglise, continue Mgr Paquet, ne saurait ne point ap-
« prouver les efforts faits par un peuple, fidèle d'ailleurs à
« tous ses devoirs civiques, pour conserver intact ce qui le ca-
« ractérise, ce qui forme les traits essentiels de sa personnalité
« et de sa physionomie. Elle est l'arbitre de la justice, la
« gardienne du droit; et c'est un droit pour les nationali-
« tés issues de la nature même, un droit certain, originel et
« primordial, de lutter, honnêtement sans doute, contre l'en-
« nemi qui les menace, contre les forces d'absorption et
« d'assimilation qui les enveloppent...

« Rien dans la religion catholique ne s'oppose à cette
« organisation des petites patries dans la grande, à cette
« notion généreuse, compréhensive et féconde du patriotis-
« me et de la liberté... »

Faire aimer, faire croître, faire épanouir avant tout le Canada français, patrie naturelle dans la patrie artificielle que les combinaisons économiques et politiques ont érigée; conserver, fortifier, enrichir avant tout les qualités, les vertus, l'influence et la personnalité du groupement canadien-français, voilà donc *l'orientation* nationale catégorique à laquelle doivent obéir les efforts quotidiens de notre peuple entier. Canadiens français avant tout, nous sommes et devons demeurer dans l'ordre national, aussi bien que catholiques avant tout dans l'ordre religieux. En un mot, sans aucun répit, sans aucune concession, sans aucun compromis, dans la prospérité comme dans l'adversité, restons ce que nous sommes; avant tout restons entièrement nous-mêmes: Canadiens français. Voilà le credo national qu'il nous semble impérieux de formuler, d'enseigner et de répandre.

* * *

Mais nos pères en fondant notre patrie naturelle, le Canada français, n'ont-ils pas, par le fait même, cons-

titué une nation particulière, la nation canadienne-française ?

Ne crions pas à l'exagération avant d'analyser l'idée de *nation*, sans rechercher quels en sont les éléments constitutifs essentiels ?

Si les deux substantifs *patrie* et *nation* expriment une entité composée des mêmes éléments permanents, aperçue cependant sous un angle différent, n'aura-t-on pas raison de qualifier les habitants du Canada français, de nation canadienne-française ?

Essayons d'y voir clair.

Nous venons d'énumérer plus haut les éléments constitutifs de la patrie, soit : race, territoire, langue, idées, lois et traditions, religion, histoire, vouloir-vivre collectif et communauté d'idéal moral.

De quels éléments se composent la nation ? « Race, langue, religion, sol, et plus que toute autre chose, histoire et littérature communes, même civilisation plus encore que même économie », voilà selon Ravier du Magny « les cinq ou six éléments irréductibles »³ qui font la nation. En sorte que, ajoute-t-il, toute justification du patriotisme est également valable quant au nationalisme. Mais il faut prendre garde que la nation n'est pas l'Etat. L'Etat, c'est l'organe de souveraineté qui permet à un groupement humain de satisfaire ses besoins essentiels d'unité, de continuité, de justice et de sécurité. Sa Grandeur, M^{gr} Julien, évêque d'Arras, ne parle guère autrement : « Tout cela, religion, histoire, géographie, langue, race, c'est le corps et l'âme de la *nation*. »⁴ Sa Grandeur M^{gr} Chollet, archevêque de Cambrai, estime

³ Les *Lettres*, Enquête sur le Nationalisme, p. 86.

⁴ Enquête sur le Nationalisme, p. 12.

aussi que « le sentiment de la race, l'amour privilégié de tous ceux qui sont du même sang et qui descendent d'une même origine, le désir de se rencontrer avec eux, de participer à la même vie économique ou publique sont des mouvements très nobles de l'âme et quand ils palpitent dans un grand nombre de poitrines, ils donnent naissance à une *âme nationale* ».

Quand trois millions de poitrines palpitent de tous ces désirs et de quelques autres aussi puissants, n'est-il pas légitime d'y découvrir le souffle d'une nation et les qualités d'une âme nationale déjà adulte?

Le R. P. Vermeersch, S. J., entend par nation « toute multitude que la communauté de religion, d'origine, de langue ou d'intérêt constitue ou tend à constituer en unité politique. »⁵ Qui ne reconnaît là une nouvelle justification de notre thèse. M. Charles Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, affirme catégoriquement : « Entre le nationalisme et le patriotisme, il n'existe aucune différence essentielle ». Cela n'équivaut-il pas à dire qu'entre nation et patrie, pas de différence essentielle puisque le nationalisme est l'amour de la nation et le patriotisme l'amour de la patrie?

Nous pourrions allonger la série de ces témoignages tendant à identifier l'idée de nation et de patrie.

Utilisons cependant les lumières de la raison.

On ne refuse plus d'admettre aujourd'hui que l'homme naît sociable naturellement et que la famille est la société désignée par Dieu pour accueillir l'humanité.

C'est à son foyer et à ceux qui l'habitent que vont les premiers amours de l'individu, comme c'est envers sa famille qu'il doit payer le premier tribut de ses de-

⁵ Enquête sur le Nationalisme, p. 177.

voirs sociaux. La multiplication des familles de même souche et de même sang forme, avec les générations, la race. Les races elles-mêmes, par la force des attrait, le voisinage et les relations nécessaires, s'allient et se fusionnent peu à peu.

La pureté du sang s'altère au point que, des races pures, il n'existe aujourd'hui que le souvenir. Mais la même origine, la même souche lointaine, la même physiologie, la même culture, la même histoire, la même langue, les mêmes traditions, les mêmes besoins, les mêmes soucis, les mêmes aspirations, le même vouloir-vivre collectif, restent communs à un certain nombre de milliers de familles dont l'homogénéité des vertus et des aspirations crée, entre elles, des liens puissants, une parenté réelle qui éveille instinctivement un amour particulier et suscite des devoirs mutuels spéciaux. N'est-ce pas la *nation* qui se constitue ainsi dans ses éléments principaux ?

Mais le domaine où est née cette communauté de familles, où cette race est devenue nation, où elle a grandi et pris racine, où tout un passé de labeurs la lie au sol, où toute une organisation actuelle lui crée une situation d'indépendance relative, où tout un avenir commun avec ses doutes et ses problèmes lui constitue un idéal moral qui la guide et la soutient ; ce domaine, n'est-ce pas la *patrie* formée conformément aux lois de la nature ?

Si notre raisonnement est juste, l'amour de la nation et de la patrie ne doivent-ils pas relativement se confondre ? La nation ne serait-elle pas la patrie considérée dans ses habitants et tout ce qu'elle possède de spirituel, et la patrie, la nation considérée avec ses cadres physiques et ses organismes matériels ?

En conséquence, nationalisme et patriotisme se confondent; credo national et credo patriotique s'identifient.

Ainsi, avons-nous le droit de proclamer que la somme de notre doctrine nationale doit être désormais: connaître, aimer et servir avant tout le Canada français, patrie naturelle de la nation canadienne-française.

* * *

Mais n'allons pas croire le problème entièrement résolu. En effet, au corps de la patrie, il faut une tête comme à l'âme de la nation, il faut un cerveau. Pour diriger les habitants de la patrie, les membres de la nation chacun vers la fin commune et universelle, il faut des moyens particuliers, il faut un pouvoir qui les indique et les impose, il faut un corps qui les utilise. Si l'homme est naturellement entraîné à vivre dans une société familiale, au sein d'une nation, dans les cadres d'une patrie, c'est aussi pour lui une nécessité de vivre sous l'autorité d'un organisme civil et politique central, à qui incombe la régie des relations intérieures et extérieures de diverses communautés familiales, et même de divers groupes nationaux. C'est l'Etat qui répond à cette nécessité naturelle.

D'où découlent, envers l'Etat comme envers la patrie et la nation, des devoirs particuliers dont chaque individu est responsable. Or quels devoirs doivent tenir la priorité en théorie comme en pratique? Les devoirs envers la nation ou envers l'Etat? C'est précisément ici que surgissent les conflits.

Quant à nous, il semble que la priorité des obligations doit être accordée en faveur de la nation.

Et nous avons pour nous justifier quelques motifs.

1o. D'abord, il nous semble que l'être humain, par sa nature, est plus immédiatement destiné à vivre dans les cadres de la nation que dans ceux de l'Etat, comme il est plus immédiatement destiné à vivre dans les cadres de la vie familiale que dans ceux de la nation.

L'idéal qui correspond le plus harmonieusement à la nature ce serait que chaque Etat et chaque nation coexistent dans un seul et même cadre.

De par sa nature et ses éléments constitutifs, la nation n'est-elle pas la cellule familiale agrandie? N'y a-t-il pas dans le concept nation, toutes les affinités de l'origine, du sang, de l'histoire, du territoire, des habitudes, de la foi, des moeurs, de la culture, des goûts, des aspirations et des amours, soit autant de vertus qui captivent l'être humain par toutes les fibres de son coeur et les cellules de son cerveau?

L'Etat n'est-il pas plutôt un être organique, créé sous l'influence et avec la participation formelle et explicite de la volonté humaine? « L'essence de l'Etat, écrit M. le chanoine Georges Courchesne, réside dans l'accord des volontés individuelles acceptant la direction de l'autorité suprême et des intermédiaires réguliers par lesquels cette direction leur est apportée. »⁶

La nation ne répond-elle pas directement aux exigences des *habitudes*, cette « seconde nature »? L'Etat ne répond-t-il pas plutôt aux exigences des lois, cette expression de la volonté concertée d'un groupe humain?

2o De plus, *en fait*, peut-il exister une nation sans Etat? Oui. Peut-il exister un Etat sans nation? Non. Peut-il exister plusieurs nations dans un seul Etat? Oui.

⁶ *La justice et le bien commun*, Semaine sociale, 1925.

Peut-il exister plusieurs Etats dans une seule nation? Non. (Telle est, du moins, la règle générale de l'histoire). D'où, l'on peut conclure à la supériorité de la nation sur l'Etat, puisque la nation peut se maintenir sans l'Etat, et non pas vice-versa, et puisque, même au sein d'un seul Etat, peuvent se développer plusieurs nations.

3o Enfin, l'Etat trouve son expression concrète dans une forme politique, infiniment variable et soumise à une foule de contingences et de combinaisons économiques et diplomatiques. Au contraire, la nation demeure stable et intacte, même à travers les crises les plus destructives. Elle redouble souvent de vitalité sous le poids de l'oppression ou les tentatives de l'adversité. « La nation, écrit le prince Vladimir Ghika de Roumanie, est dans l'ordre des réalités une formation naturelle plus spontanée, plus profonde et plus durable que l'Etat d'hier et d'aujourd'hui aux formes variables et aux frontières oscillantes. » ⁷

Toutefois, si les obligations envers la nation semblent bien dominer les devoirs envers l'Etat, il ne faut pas négliger que « l'Etat a bien le droit de tendre à une certaine unification nationale de ses citoyens ». En revanche, si l'idéal de l'Etat national est utile et désirable, il faut aussi retenir que « la nation a bien le droit de tendre à une certaine autonomie politique ».

« Le seul conseil à donner à l'une et l'autre des deux tendances, écrit le R. P. Woroniecki c'est de ne pas vouloir aller trop vite; de faire jouer en sa faveur les forces naturelles latentes dans la société humaine, de réaliser son programme lentement, avec beaucoup de prudence et avec cette science du possible qui est le secret du succès

⁷ Enquête sur le Nationalisme, p. 333.

en politique ; enfin de ne pas se laisser séduire par la tentation de brûler les étapes. »⁸

* * *

De cette priorité de la Nation sur l'Etat nous pouvons donc conclure, en adaptant les principes généraux à notre problème national, que les Canadiens français se doivent au Canada français avant de se devoir à l'Etat canadien, incarné chez nous dans le régime confédératif.

Soutenir ce point de vue, ce n'est pas manquer de loyauté à l'unité fédérative canadienne, c'est tout simplement ordonner nos devoirs nationaux selon une hiérarchie harmonieuse qui, partant de la famille d'abord, s'élargit jusqu'à la nation, et finalement jusqu'à l'Etat qui protège nos familles et notre nation, comme il protège les familles et la nation canadienne-anglaise constituant avec nous les deux soutiens essentiels de tout l'édifice confédératif.

Nous comprenons que nos pères, en signant l'Acte constitutionnel de 1867, ont engagé notre responsabilité et que nous devons fidèlement respecter leur signature. Nous voulons loyalement coopérer au maintien de leur oeuvre dans la mesure cependant où l'exige le pacte qu'ils ont signé. Dans la mesure, aussi, où ce régime politique suffira à satisfaire les aspirations légitimes, les besoins normaux et les droits rigoureux des deux nations contractantes, selon les lois de l'ordre établi et les préceptes de la justice.

Nous croyons qu'il existe un Etat canadien, mais non une nation canadienne. (On avoue partout qu'il n'existe même pas d'esprit canadien).

⁸ Enquête sur le Nationalisme, p. 295.

Au sens ethnique du mot, il n'y a pas, croyons-nous, de Canadiens tout court, mais des Canadiens français et des Canadiens anglais.

Nous croyons, enfin, que l'unité de l'Etat canadien sous le régime confédératif ne peut se réaliser qu'en respectant les lois harmonieuses de la nature et qu'en s'appuyant, par conséquent, sur la vitalité des deux nations qui le composent, comme ces dernières, sur la vitalité de leurs propres familles.

Notre amour du Canada confédéré doit naître de l'amour du Canada français, comme l'amour de notre nation doit naître de l'amour de nos propres familles.

Désireux de travailler au plein épanouissement de notre nation et de notre patrie, le Canada français, nous croyons « qu'on ne peut empêcher personne de chercher à réaliser par des moyens conformes à la morale et au droit national et international la meilleure forme d'Etat ou de gouvernement pour un peuple, dans des circonstances données, à une époque déterminée ». Nous croyons aussi qu'aucun Etat ne peut se croire éternel et irrémédiablement figé, pas plus le Canada qu'un autre.

Que la nation canadienne-française s'organise, dans l'avenir, sous forme d'Etat français ; qu'elle acquière plus d'autonomie et d'influence dans les cadres d'une confédération indépendante de l'Angleterre ; qu'elle jouisse d'une demi-souveraineté dans les cadres plus probables et plus immédiats d'un Canada réorganisé sous la forme fédérative restreinte d'Etats de l'Est et d'Etats de l'Ouest, cela nous intéresse en proportion des chances que notre groupement y trouvera de réaliser plus facilement son épanouissement suprême.

De toute façon, pour l'heure, nous croyons qu'il est imprudent de choisir exclusivement, comme unique objet de notre patriotisme, le régime politique d'un pays; qu'il n'est pas sage d'asseoir un levier aussi permanent que le patriotisme sur une base temporaire; que le transitoire ne peut servir de siège à l'immuable.

Convaincu que les intérêts, sainement entendus, de l'Etat canadien peuvent encore se concilier avec les revendications et les intérêts légitimes de notre nation, à la condition rigoureuse que l'on tarisse la source de nos griefs et tienne compte de nos volontés et de nos besoins, nous consentons à coopérer loyalement au développement de l'Etat confédératif, le Canada tout court.

« Patriotisme? Nationalisme? demanderons-nous avec M. Antonio Perreault? Magnifique dessein que justifie la loi naturelle, notre histoire, nos conditions politiques et sociales, trois cents ans d'efforts et de sacrifices. »⁹

* * *

Il nous resterait à déterminer les moyens les plus utiles à la réalisation du credo national que nous venons d'exprimer. Ce serait matière d'un autre article. Il faudrait envisager, tout d'abord, les possibilités et les difficultés de notre émancipation économique, dont l'importance vitale a fait dire à l'un de nos maîtres de l'heure: « La question nationale est devenue une question économique » (M. Edouard Montpetit). Il faudrait mesurer l'efficacité de nos méthodes d'action publique, provinciale et fédérale; il faudrait reviser nos méthodes d'éducation, civique et patriotique, au sein

⁹ Enquête sur le Nationalisme, p. 223.

de la famille, l'école paroissiale, le collège, l'université, par la presse et le livre ; il faudrait rechercher le moyen de lier harmonieusement, dans une entière solidarité, les multiples organismes religieux, sociaux, économiques et patriotiques qui enrégimentent notre peuple ; il faudrait, enfin, consacrer un chapitre entier à résoudre le problème des relations nécessaires entre la nation canadienne-française et la nation canadienne-anglaise, qui a le droit de tendre à son développement intégral au même titre que la première.

* * *

Jeunes Canadiens français n'oublions pas le mot de l'abbé Groulx : « Seulement que la jeunesse s'en souvienne : il y a des heures qui ne sonnent jamais deux fois dans la vie d'une nation. »

Serons-nous des « idéalistes spéculatifs » ou des artisans constructeurs ?

Pour hâter nos efforts *vers la réalité* nous serions reconnaissants à tous les jeunes qui liront ces pages de nous communiquer leur sentiment, hostile ou non, à la doctrine nationale que nous avons essayé d'esquisser. Toute la valeur d'une vie dépend de son orientation. A la « Jeunesse d'Action française » de réunir et diriger ses énergies dans les cadres d'une même discipline. Nos portes sont ouvertes généreusement aux volontés soucieuses de notre avenir national. Grandissons dans le travail si nous voulons que le travail nous grandisse.

Albert LÉVESQUE.

LE MEXIQUE

Pour bien comprendre la situation actuelle au Mexique, et, par exemple, les procédés sommaires et sauvages employés par les persécuteurs du catholicisme, il n'est peut-être pas superflu de se rappeler certaines choses.

On parle volontiers d'Amérique latine. Sait-on que cette expression confine à l'impropriété? Le métissage des races fut très actif, dans tout le continent sud, même au temps de la domination espagnole. Métropolitains se fusionnèrent volontiers avec Indiens et nègres. Les premiers métis se mélangèrent à leur tour, en sorte qu'aujourd'hui les Indiens de race pure et les métis ne comptent pas moins de 40 millions. L'Amérique du Sud se *délatinise* de jour en jour, écrivent de bons observateurs. Là, comme ailleurs, en ces mélanges ethniques, la prédominance tend à s'effectuer au profit de la race la plus primitive. Comme les métis ont écarté les blancs, voici que les gens de couleur écartent maintenant les métis et que l'élément indien se développe avec une rapidité qui lui promet, pour demain, la suprématie numérique. « Le continent retourne à sa barbarie originelle », écrit un Péruvien, M. Garcia Calderon, savant de réputation. Si l'on excepte quelques pays comme l'Argentine, le Chili, l'Uruguay, où la prépondérance européenne s'affirme plus vigoureuse, il semble que l'Amérique du Sud doive échapper à l'hégémonie de la race blanche.

Ce phénomène est encore plus sensible et plus menaçant au Mexique. Sur les quinze millions dont se compose sa population, les blancs authentiques comptent à peine un million et demi, tandis que le groupe des In-

diens pur sang et celui des métis se chiffrent à plus de six millions chacun. Par sa population, le Mexique est donc tout l'opposé d'un pays latin et blanc. C'est aussi dans cet Etat, que le mouvement *indianista*, en pleine effervescence dans presque toute l'Amérique du Sud, se développe avec le plus de vigueur. Guantemoc, dernier empereur des Aztèques et la plus illustre victime des Espagnols, est devenu le héros national des Mexicains. Lorsqu'en 1922, le Brésil fêta le centenaire de sa séparation d'avec le Portugal, c'est la statue de Guantemoc que le gouvernement mexicain offrit en hommage au grand frère émancipé.

Ce réveil des races indiennes prend le caractère d'un nationalisme ambitieux et avide, hérissé de xénophobie. Les Indianistes se retournent non seulement contre les descendants des conquérants, mais contre tous les blancs en général. Plus d'un tiers, dit-on, de la richesse mexicaine appartient aux Américains du Nord. Une formidable poussée communiste qui se donne figure de revanche nationale, tend à déposséder l'étranger, pendant que la révolution agraire reprend sur les Espagnols, à coups de fusil quelquefois, les terres que les Indiens cultivaient en qualité de serfs. Le vol, le pillage, l'assassinat ne sont pas des moyens dont l'on se refuse l'emploi contre la caste blanche. A mesure que la vieille race autochtone reprend conscience d'elle-même, elle se dresse contre ses anciens maîtres, avec une soif féroce de représailles. Ici, comme en Asie et comme en Afrique, se prépare la revanche des races de couleur contre les Occidentaux.

Il va de soi que la vieille race mexicaine aspire à gouverner elle-même son propre pays. Cette autre prétention se fait sentir, du reste, dans tous les pays de l'Amérique du Sud. Par malheur le dévelop-

pement intellectuel, la conscience civique n'ont pas suivi la montée du nationalisme. Le règne des Indianistes c'est trop souvent le règne des illettrés. Et l'on devine ce que deviennent ces démocraties aux mains de races d'âme encore instable, où s'entrechoquent de multiples hérédités. Fatalement, elles versent dans « la démagogie tumultueuse et sanglante ». L'on hait l'étranger et si l'on ne peut se passer de ses services, on subit avec aigreur cette domination. « Nous devons chercher à l'étranger nos capitaux, nos ingénieurs, nos artisans, toutes les fois qu'il nous faut construire une grande route, un chemin de fer ou un port », gémit un Américain du Sud, M. Manuel Ugarte. Et il ajoute : « Nous avons tellement pris l'habitude de notre infériorité dans tous les domaines, que la seule pensée d'y remédier nous remplit de surprise. »

Mettons qu'il y ait là la note pessimiste. Il n'en va pas moins que le Mexique compte à lui seul, 80% d'illettrés et que, sur les autres 20%, la plupart ne dépassent pas l'instruction primaire. Aussi est-ce l'un des pays de l'Amérique latine les moins faits pour la démocratie et où, par conséquent, la démocratie devait accomplir plus qu'ailleurs son habituelle besogne de décomposition morale et sociale. Les partis politiques sont des bandes armées; les présidents, des dictateurs; le but de leurs bandes n'est pas la possession du pouvoir, mais le pouvoir pour s'enrichir, par la mise au pillage du bien public.

* * *

Nous ne donnons-là que des aperçus bien sommaires, que chacun pourra compléter, en consultant *Le Crépus-*

cule des nations blanches de Maurice Muret et *La destinée d'un continent* de Manuel Ugarte.

Mais il était bon, croyons-nous, de se rappeler ces quelques vérités, pour comprendre la violence de l'agression maçonnique contre l'Eglise mexicaine. Elle y a mis une brutalité insigne. Mais il y a beau temps qu'elle mène l'offensive. Dans une lettre que trente supérieures de communautés religieuses adressaient récemment à l'épiscopat du Mexique, nous trouvons ce passage qui marque à la fois, la gradation savante des assauts contre la liberté religieuse et leur audace absolue :

« Nous avons accepté de dire que l'instruction donnée dans nos écoles est laïque; nous avons changé les noms de nos écoles, parce qu'on imposait que ce ne fussent pas des noms pieux; nous avons quitté nos habits religieux pour des vêtements séculiers; nous avons transformé nos chapelles en salles plus ou moins profanes; nous avons enlevé de nos salles, parloirs, etc., toutes les images sacrées et, pire encore, nous engageons nos élèves à cacher que nous leur faisons le catéchisme et que nous leur faisons dire une courte prière au commencement de la classe; nous les avons avertis de ne garder dans leurs livres d'écoliers ni catéchisme ni aucune image de sainteté. Nous avons eu cette honte d'enseigner à nos élèves à dissimuler la vérité comme des couards, détruisant ainsi dans leurs jeunes âmes la racine même de notre sainte foi et de la vaillance chrétienne. »

La maçonnerie, organisation de crétins, n'a été si puissante que parce qu'elle s'appuie sur un mouvement de race qui, au lieu de s'orienter vers l'occidentalisme, incline vers ses origines barbares. Phénomène dont s'accompagne, comme l'on sait, le réveil de toutes les races asiatiques. Mais voilà bien ce qui rend si grave la situation religieuse au Mexique. C'est tout le vieux paganisme qui revient à la surface.

La xénophobie des Indianistes semble en voie de déclencher tout de bon une intervention des Etats-Unis. Mais l'Eglise y trouvera-t-elle autant de soulagement

que les grands propriétaires américains de puits de pétrole? Comme il faudrait plutôt compter sur la force de l'opinion catholique! Franchement, il est un peu humiliant pour nous et pour la conscience humaine que d'aussi rudes brimades administrées à des milliers de nos frères n'agitent l'opinion que d'une émotion superficielle, alors qu'une trentaine de barbes de rabbins coupées pour rire à Varsovie, feraient parler dès demain d'un effroyable *progrom* et ébranleraient le choeur en colère de la presse des cinq continents.

Jacques BRASSIER.

STORIA ECCLESIASTICA CONTEMPORANEA. par

Orazio M. Prémoli, Barnabita. — 1900-1925. Torino-Roma, Casa Editrice, Via Legnano, 23, Torino.

L'auteur écrit dans ce volume l'histoire de l'Eglise des vingt-cinq dernières années. Grande tâche, puisqu'il s'agit de raconter la vie de quatre Papes: les trois dernières années du grand Léon XIII, le règne extrêmement fécond de Pie X, les activités de Benoît XV pendant la guerre. Enfin les trois premières années de Pie XI, dont le zèle pour la propagation de la Foi s'annonce débordant de ferveur.

Dans un tableau saisissant l'auteur met ensuite en relief les rapports de l'Eglise avec les 28 nations grandes ou petites de l'Europe, depuis l'Italie jusqu'à la Yougo-Slavie; puis, abordant les autres continents, il nous met au courant des conquêtes de l'Eglise qui va prêcher partout la bonne nouvelle du Christ.

L'auteur formule en toute franchise ses jugements. D'aucuns le trouveront sévère. Ils se rendront pourtant compte que les raisons qu'il apporte pour les appuyer, ne manquent pas de solidité. C'est un livre précieux qui nous met sous les yeux dans une vue d'ensemble tant d'événements racontés dans les revues et la presse du monde entier.

P. P.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS PUBLICATIONS.

Dans la *Revue Nationale*, (août 1926), Paul Lamothe qui consacre une étude au « Filleul du roi Grolo » de Mlle Marie-Claire Daveluy, écrit entre autres choses :

« J'ai pris un vif plaisir au « Filleul du roi Grolo ». C'est un véritable conte de fées avec la vieille et méchante fée à bosse et à balai, des forêts enchantées, des objets aux propriétés redoutables, des génies malfaisants, des lutins, et de la bonne et douce fée aux voiles d'argent qui vient consoler les malheureux dans la lumière mauve des clairs de lune. »

« Quand vous vous sentirez repu de doctrines sages et philosophiques et que la vie vous en paraîtra maussade, allez-vous-en un après-midi, vous étendre sous un arbre, loin de tout bruit, et là, en communion plus intime avec la nature, lisez ce livre. Vous en serez charmé. »

Pour la rentrée des vacances, nous annonçons aux lecteurs de l'*Action française*, un bel ouvrage d'esprit : *Estampes*, par Henri d'Arles. Depuis quelques années, Henri d'Arles est le seul de nos critiques qui suive régulièrement notre mouvement littéraire. On sait les qualités de sa critique : franche, indépendante, éclairée par un goût d'artiste qu'a nourri et fortifié la fréquentation des grands maîtres. On peut ne pas aimer quelquefois les jugements d'Henri d'Arles. Ils sont toujours motivés. Et le critique manie une plume qui est peut-être celle de notre meilleur écrivain. Ce sera donc charme nouveau que de relire dans *Estampes* les plus récentes études de ce fin lettré et d'y apercevoir le tableau de notre vie intellectuelle de ces derniers temps. Le feuilleton littéraire d'une revue ou d'un journal donne forcément des vues fragmentaires ; le volume rapproche tout dans l'unité.

M. Harry Bernard, d'une ardeur peu commune au travail, publiera, en octobre, un nouveau roman : la *Maison vide*. Les succès du jeune romancier sont très connus : une fois lauréat des Prix d'action intellectuelle de l'A. C. J. C., deux fois lauréats du Prix David. Ces récompenses officielles n'ont pas consacré un talent

surfait et M. Harry Bernard n'est pas de ces écrivains qui travaillent vite sans songer à travailler bien. Le don s'aide chez lui d'un travail opiniâtre. Et ceux qui ont lu son dernier roman, la *Terre vivante*, n'ont pas pu ne pas y noter avec bonheur, la solide ascension d'un talent. M. Harry Bernard n'a plus qu'à persévérer pour devenir chez nous le maître du roman. Nous croyons que la *Maison vide*, tableau courageux de notre société snob, ne décevra personne.

N'ÉLISONS QUE DES NÔTRES.

Reproduisant notre « Mot d'ordre » du dernier numéro: « N'éli-sons que des nôtres », le *Droit*, dans son premier Ottawa du 10 août, y ajoute ces justes commentaires, par la plume de M. Charles Gautier:

« Oui, ce mot d'ordre est toujours d'actualité, et s'il faut en juger par les candidatures qui s'annoncent, il faudra le répéter encore aux prochaines élections générales. »

« Ainsi, dans Pontiac, la convention libérale, a choisi comme candidat M. F.-S. Cahill, quoique la population anglaise du comté soit seulement de 12,640 sur un total de 46,201. »

« Dans le comté d'Argenteuil, où la population française forme la majorité, sir George Perley est le candidat conservateur. »

« Dans Châteauguay-Huntingdon où la population anglaise est de 9,296 et la population française de 16,052, M. J.-A. Sullivan fera la lutte à M. J.-A. Robb. »

« Ce qui se passe dans le comté de Richmond-Wolfe est encore plus révoltant. Dans ce comté, la population canadienne-française est de 35,598 et l'anglo-canadienne de 6,448. Comment se fait-il que les deux candidats en présence soient MM. Hayes et Tobin? »

« Dans le comté de Québec-sud, M. O'Meara fera la lutte à M. Power. Là aussi, on ne comprend pas qu'il y ait deux candidatures anglaises, puisque sur une population totale de 27,706, le nombre des Anglo-Canadiens n'est que de 7,585. »

« Il n'y a pas d'excuse à de tels choix. Seul l'explique un esprit de parti qui nous a toujours été néfaste. »

« De quel droit un parti ou un autre peut-il imposer dans un comté canadien-français un candidat de langue anglaise? »

« Pour le bien général du parti, répond-on. Comment se fait-il,

alors, que jamais ce bien général n'exige que des candidats de langue française se présentent dans des comtés de langue anglaise? »

« Au contraire, s'il arrive que, dans un comté comme celui de Témiscamingue nord où la majorité n'est pas très bien déterminée, un candidat de langue française soit choisi à une convention régulière et honnête, l'élément anglais, au lieu d'accepter ce candidat, met tout en branle pour l'écarter. »

« Nous apprenons aux dernières nouvelles, que M. Bradette reste sur les rangs. Il est à espérer que le parti auquel il appartient fera pour lui ce qu'il ferait pour un candidat de langue anglaise. Avec un appui raisonnable, il n'y a pas de raison, s'il faut en juger par le vote qui s'est donné aux dernières élections dans le comté de Témiscamingue-nord, pour que M. Bradette ne soit pas victorieux. »

UN GROUPE D'ACTION FRANÇAISE.

Un groupe d'Action française qui travaille bien, c'est le Cercle Tardivel de Lac Mégantic. On lira, avec plaisir, le résumé de ses activités tel que nous l'envoie son secrétaire :

« Depuis que je vous ai transmis le dernier rapport de nos activités, il n'y a eu que peu de chose à cause de notre bazar paroissial qui absorbait toutes les énergies. Tout de même, comme par les années passées, nous avons vendu mille Roses de Dollard, le 24 mai, et le soir il y eut conférence par l'abbé Goyette, curé de Rock Forest, P. Q. Nous avons reçu de nombreuses félicitations au sujet de cette journée; comme par le passé, nous avons su obtenir et conserver la sympathie de la très grande majorité de notre bonne population. Le 24 mai dernier fut donc un grand jour bien fêté. »

« Nous ne manquons jamais de rendre service à nos bons amis du Cercle de l'A. C. J. C. Sainte-Agnès, de Lac Mégantic. Vers la mi-juin ils organisèrent une journée sociale qui obtint un succès parfait. A cette occasion nous leur avons procuré mille Roses de Dollard, achetées chez vous, et dont la vente fut un énorme succès. Il y eut excursion en bateau sur le lac, chansons canadiennes, bonne et franche gaité, et convention sur le bateau au retour de Piopolis. On traita de l'apostolat et du bon journal. Ce fut

encore une aubaine pour notre population, et un succès dépassant les espérances de l'A. C. J. C. ici.»

« Depuis ce temps l'on est en vacances. Au mois de septembre prochain nous espérons, après les élections fédérales, nous remettre encore au travail. »

TRIBUNE DE NOS LECTEURS.

S'il arrivait aux Directeurs de l'Action française d'être tentés de lassitude, ils n'auraient besoin, pour refaire leur courage, que de se rappeler les sympathies ardentes et effectives qui ne cessent de les entourer. De ces sympathies, le courrier leur apporte souvent la preuve qu'ils n'osent toujours mettre devant le public. Il faut faire exception, pour la lettre qu'on va lire et qu'on nous saura gré, croyons-nous, de ne pas enfouir tout de suite dans nos classeurs.

A monsieur le directeur
du comité de langue française
à l'Action française.

Monsieur,

Je prends aujourd'hui la liberté de vous écrire au sujet de certaines abréviations employées dans la Revue. Je tiens à dire d'abord que je tiens la Revue pour un modèle de tenue typographique et orthographique et c'est précisément parce que j'y remarque ce soin que je me permets de vous écrire sur un sujet qui passerait ailleurs pour vétille indigne d'aucune attention.

C'est donc au sujet des abréviations dont fait usage la Revue pour les noms d'ordres religieux.

Elle emploie les minuscules: s. j., c. s. v, etc. Ne devrait-il pas y avoir au moins une majuscule, J. dans le premier cas, V. dans le second, puisque ces noms au complet demanderaient une majuscule? En effet, pour ne reprendre que le premier cas, le nom de Jésus demande certainement une majuscule. J'ai dit qu'il devrait y avoir au moins une majuscule, car pourquoi ne pas mettre que des majuscules? D'abord cela paraît bien mieux, il me semble, et ce n'est pas d'ailleurs opposé aux règles, je le crois du moins. En effet, tous ces noms d'ordres sont abrégés du latin et dans cette langue, d'après l'usage commun, même s'ils ne contiennent pas de noms propres, tel que celui de Jésus ou de Marie, ils s'écrivent avec une majuscule. Ensuite tous les titres de doc-

teur en ceci et en cela s'abrègent par des majuscules. Ex: LL. D., Th. D. etc.

Voilà ce que je pense. En tout cas je serais heureux de voir la question traitée dans la Revue, sans que mention soit faite de mon nom.

J'aimerais aussi avoir quelque chose de bien précis sur l'emploi des traits-d'union et sur la manière d'écrire *est, ouest, etc.*, après un nom de rue ou de ville (ou village).

Je profite de cette occasion, ou plutôt, pour parler en toute simplicité, j'en viens au motif principal de cette lettre qui est de vous offrir mes plus sincères félicitations pour le travail magnifique que poursuit si vaillamment et si brillamment votre très intéressante Revue. Elle n'a qu'un défaut, c'est de ne pas paraître plus souvent. Il me semble toujours qu'elle retarde quand arrive la fin du mois et c'est avec une espèce de passion que je la parcours en entier quand enfin elle arrive. Et veuillez bien croire que ces sentiments ne sont pas que les miens. Ils sont partagés par le plus grand nombre, sinon par la totalité de mes confrères.

Chaque mois l'*Action française* est lue au réfectoire, au grand contentement des étudiants, et parfois il y a fort peu de pages omises. Pour la façon si intéressante dont vous traitez des problèmes si élevés, pour la belle ardeur qui marque l'importante collaboration que vous fournissez à l'éducation de la race, recevez nos plus chaleureuses et nos plus sincères félicitations, avec nos souhaits de longue, très longue vie.

Vous pouvez vous servir de ce témoignage comme bon vous semblera; mais je désirerais, si vous jugez utile de le publier, que vous taisiez mon nom et mon titre.

AUTRE TÉMOIGNAGE.

Comment ne pas lire, avec autant d'émotion, cet autre témoignage qui nous arrive, sous forme d'une liste de seize noms de jeunes gens, en tête de laquelle l'on a écrit: *Ceux qui firent, dans la nuit du 24 mai, fête de Dollard, la veillée des armes au pied du Très Saint Sacrement...* Par une autre source, nous savons que notre oeuvre d'*Action française* ne fut point séparée, dans la prière de ces jeunes gens, du souvenir de Dollard. Et s'il y a là un rapprochement qui nous confond un peu, quel réconfort nous apporte

toutefois ce témoignage d'une ardente et pure jeunesse. Que, pour cet hommage, elle soit vivement remerciée. Et qu'elle le sache bien: nous tiendrons plus solides au poste que l'on entoure d'une si efficace amitié.

Aloné de Lestres.

LE « BLOC QUÉBÉCOIS » À OTTAWA.

M. Olivar Asselin vient de publier en brochure l'article qu'en mars 1919, il consacrait à Sir Wilfrid Laurier et qui parut dans l'Ame française de Paris. De cet article, nous reproduisons la conclusion qui contient d'intéressantes vérités. C'est encore utiliser notre capital humain que de bien orienter notre représentation politique à Ottawa:

M. Laurier disparu, il incombe aux chefs de la race de faire renaître en matière de relations ethniques, avec les modifications nécessaires, la politique de Lafontaine et, si l'on veut, de Cartier. Premièrement, une alliance ne vaut que si elle ne comporte pas un esclavage; donc, l'alliance pour le seul amour des alliances, ne rime à rien, et peut être au contraire très dangereuse. Deuxièmement, pour une race comme la nôtre, qui peut trouver dans le gouvernement provincial, à la seule condition de les y chercher, toutes les garanties d'une vie nationale autonome, l'isolement vaut mieux qu'une mauvaise alliance, et d'ailleurs l'isolement temporaire, qui peut toujours prendre fin par les multiples jeux de la politique, et l'isolement définitif, sont deux choses. En troisième lieu l'isolement, que les profiteurs de la politique s'appliquent à nous représenter comme un suicide, mais aussi comme un acte d'hostilité envers nos concitoyens anglais, n'a rien d'une politique agressive, s'il est clair que nous y cherchons uniquement la sauvegarde de notre dignité, que nous entendons d'ailleurs en profiter pour faire sur nous-mêmes, en vue d'une loyale réconciliation toujours désirable, un de ces retours nécessaires aux nationalités comme aux individus après les périodes de luttes ardentes, et que nous ne demandons qu'à y mettre fin dès que la vie commune sera redevenue possible. Voilà les principes qui devront nous inspirer désormais dans nos relations avec le Canada anglais. Il y a chez nous des gens qui s'épouvantent à la pensée de ce que demain nous apportera. Je crois au contraire qu'il n'est jamais mauvais de prendre contact avec la réalité.